

RÉSIDENCE

CLERMONT-DE-L'OISE

Cahier de synthèse





■ ■ Ce document est issu des travaux de la résidence de Clermont-de-l'Oise qui s'est tenue du 21 au 23 janvier 2020. Il s'agit de la version finale élaborée par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 et URBA 8 dans le cadre de la restitution des analyses et recommandations issues de la résidence. ■ ■

SOMMAIRE

4	ÉDITORIAL
5	I. LE CONTEXTE DE LA DÉMARCHE ET LA PERCEPTION SENSIBLE DU TERRITOIRE
5	<i>1.1. La "Résidence", une démarche s'inscrivant dans l'appel à projets "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs" de la Région Hauts-de-France</i>
7	<i>1.2. Clermont-de-l'Oise, éléments pour un diagnostic sensible</i>
10	<i>1.3. Les pistes de travail de la résidence</i>
11	II. LA VISION : "(RE)DECOUVRIR CLERMONT-DE-L'OISE"
12	<i>2.1. Axe 1 / La ville nature et patrimoniale</i>
13	<i>2.2. Axe 2 / La ville conviviale et hospitalière</i>
15	<i>2.3. Axe 3 / La ville active et créative</i>
17	III. LA PROGRAMMATION URBAINE STRATÉGIQUE
20	IV. FAIRE PROJET PAR L’AFFIRMATION DU CONTINUUM URBAIN
20	<i>4.1. La définition d’un "projet urbain" pour le centre ancien et la friche du CHI</i>
23	<i>4.2. Zooms sur la Place Decuignières et les liens gare/centre-ville</i>
25	<i>4.3. Quelques expériences inspirantes</i>
27	<i>4.4. Des dispositifs et des outils de la Région pour amorcer la mise en œuvre des préconisations</i>
28	CONCLUSION
29	ANNEXES

ÉDITORIAL

À travers l'appel à projets "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs", la Région Hauts-de-France concrétise son ambition en faveur de l'attractivité des villes petites et moyennes, identifiées comme structurantes dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Compte tenu de l'hétérogénéité des situations des communes lauréates de l'appel à projets, la Région a mis en place une palette d'accompagnements, en lien avec la Banque des Territoires, mobilisant au cas par cas des études et/ou des financements de projets de natures différentes.

Au-delà de ces outils, il est apparu nécessaire de proposer, à titre expérimental, une approche différente permettant à la fois d'appréhender toutes les dimensions (offre commerciale et de services mais aussi aménagement urbain, logement, mobilités, valorisation du patrimoine naturel et historique...) et d'inventer de nouveaux modes de faire avec les acteurs locaux dans toute leur diversité.

Les résidences, c'est donc une triple expérimentation :

- un travail sur le terrain : grâce à une immersion pendant plusieurs jours, les services de la Région s'approprient les enjeux locaux et peuvent proposer des réponses "sur-mesure" au plus près des attentes et des besoins du territoire ;

- un partenariat inédit avec URBA 8 : les 8 Agences d'urbanisme des Hauts-de-France mettent à disposition des experts pour les territoires hors de leur périmètre habituel d'intervention, favorisant ainsi un regard pluridisciplinaire et un angle de vue original sur le centre-ville ;

- une co-production avec les acteurs locaux : via des ateliers de travail rassemblant une multitude d'acteurs (élus, techniciens, associations, commerçants, mais aussi usagers du centre-ville, habitants des périphéries, pendulaires, enfants...), les préconisations ou pistes de travail à l'issue de la résidence sont partagées et opérationnelles, grâce à l'implication de partenaires et d'opérateurs.

En faisant preuve d'un engagement permanent tout au long de l'exercice et d'une grande disponibilité, Clermont-de-l'Oise a "joué le jeu" de cette première résidence pilote. Ce dossier retrace les grandes étapes de la démarche et présente les recommandations pouvant contribuer à renouveler l'attractivité de la commune et de son centre-ville.

I. Le contexte de la démarche et la perception sensible du territoire

Début 2019, la Région Hauts-de-France a lancé l'Appel à projets "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs", en articulation avec le dispositif de l'État, "Action cœur de ville", élaboré pour procéder, au niveau national, à la revitalisation des centres des villes moyennes de plus de 20000 habitants. L'objectif de cette démarche régionale est d'accompagner les communes plus petites, qui assurent une fonction complémentaire de polarité de services ou structurante au regard de l'armature locale.

Cet appel à projets est donc tourné vers la revitalisation des centres confrontés à un phénomène de déprises commerciale et résidentielle, préoccupant au regard des enjeux de développement équilibré du territoire affirmés dans le SRADDET. La démarche, riche de 114 communes lauréates, dont Clermont-de-l'Oise, est dotée, par la région, de 60 millions d'euros sur trois ans.

1.1. La "Résidence", une démarche s'inscrivant dans l'appel à projets "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs" de la Région Hauts-de-France

Certaines communes, candidates et lauréates, souhaitent travailler sur l'attractivité de leur centre-ville/bourg mais ne disposent pas de toute l'ingénierie adaptée ou sont en demande d'un point de vue extérieur.

La "Résidence", proposée par la Région Hauts-de-France dans le cadre de l'appel à projets "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs", vise justement à appuyer les communes concernées dans leur démarche.

Comment? Après un travail de préparation fait de visites sur place et de réunions de travail avec les élus locaux, trois jours in situ sont programmés (balades urbaines, ateliers, micros-trottoirs, interviews d'acteurs...) ainsi qu'une journée de restitution finale des analyses et recommandations quelques semaines plus tard. Les "Résidences" sont le fruit d'un partenariat avec "URBA8", le réseau régional des 8 agences d'urbanisme (et de développement) des Hauts-de-France. Cette collaboration permet de mobiliser de nombreuses compétences en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement territorial (planification, stratégie, mobilités, développement économique, commerce...). La multidisciplinarité est en effet un atout majeur des "Résidences" de par le croisement des regards qu'elle permet. D'autres acteurs sont également associés selon les besoins identifiés et les problématiques soulevées avec les Mairies des communes concernées (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers, CEREMA, Banque des territoires...).

La problématique de l'attractivité des centre-villes/bourgs étant particulièrement complexe (nombreuses politiques publiques à articuler, temporalités différentes, besoins hétérogènes des habitants / usagers...), il est nécessaire de décloisonner les approches et d'accompagner le territoire de manière globale sur l'ensemble du process (réflexion stratégique, planification, imbrication des actions, hiérarchisation des opérations à mener...).

Par ailleurs, l'approche par le "terrain" est essentielle pour bien identifier les atouts du territoire et ses marges de progrès ainsi que les acteurs-clés à mobiliser. La "Résidence" consiste donc en une immersion de plusieurs jours au sein de la commune, dans les conditions et le cadre définis avec le Maire et ses équipes, mobilisant une diversité de personnes-ressources (élus, entrepreneurs, techniciens, chercheurs, associations, habitants et/ou usagers du territoire...).

La démarche revêt donc trois objectifs complémentaires:

- élaborer un diagnostic partagé du territoire ainsi qu'une problématique à traiter pour améliorer l'attractivité du centre-ville de sa commune;
- accompagner la municipalité (en lien avec l'EPCI) dans la réflexion sur son projet stratégique;
- identifier des instruments et outils adaptés pour faciliter la mise en œuvre du projet et quelques actions/opérations pour l'amorcer.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS, UN ENJEU MAJEUR DE LA RÉSIDENCE

(Re)penser l'attractivité du centre-ville n'est pas seulement une affaire d'experts! Pour recueillir les paroles précieuses de celles et ceux qui font au quotidien la ville et son cœur, et nourrir le diagnostic qui se veut à la fois quantitatif et qualitatif, la résidence est allée à la rencontre des habitants à travers de très nombreux micros-trottoirs (lycéens, pendulaires et usagers du centre-ville), des entretiens individuels (13 au total: élus, acteurs économiques, culturels...) et 3 ateliers d'échanges (conseil municipal des enfants, jeunes du centre social et habitants du Quartier des Sables).

Certains des propos très instructifs pour la démarche sont repris et surlignés en gras dans le document.



Atelier d'échanges avec des habitants du quartier des Sables. ▲
 ▲ Avec le conseil municipal des enfants.

1.2. Clermont-de-l'Oise, éléments pour un diagnostic sensible

Une ville dynamique mais des fragilités sur le plan socioéconomique

Ville-centre d'une communauté de communes de près de 38 000 habitants, Clermont-de-l'Oise fait preuve d'un certain dynamisme comme en témoigne son taux de chômage (au sens du recensement opéré par l'INSEE) inférieur à celui du département ainsi que de la région. La présence par exemple d'employeurs importants dans le domaine de l'industrie (Lactalis), du commerce (Intermarché), des services (France utilitaires), de l'éducation (lycée Cassini, Collège Jean Fernel, ensemble scolaire Notre Dame...) et des soins (Centre hospitalier isarien [CHI] et centre hospitalier général) atteste de la fonction structurante pour son territoire de la ville, tandis que ce tissu est complété par de nombreuses zones d'activités se situant dans les autres communes de l'intercommunalité.

En outre, le taux d'activité 15-64 ans y est supérieur à la moyenne régionale (74,3% contre 70,9%), comme le taux d'emploi (64,6% contre 58,8%). Le revenu disponible médian par unité de consommation est de 19 639 euros, se situant au-dessus de celui des Hauts-de-France (19 249). Le taux de pauvreté est également inférieur à la moyenne régionale, 15% à Clermont-de-l'Oise contre 18,3% en région Hauts-de-France.

Cependant, on note à partir des données du recensement un vieillissement de la population (baisse de la part des 15-29 ans, hausse de celles de plus de 45 ans et des plus de 60 ans) ainsi qu'un recul de la population au rythme d'un peu plus de 1% par an entre 2011 et 2016. Le solde migratoire apparent est négatif, il n'est pas compensé par le solde naturel.

Ces éléments, qui doivent attirer l'attention, sont de nature à engendrer des fragilités et peuvent être interprétés comme les signes d'une attractivité déclinante.

Un quartier de gare en devenir, à mieux connecter au centre-ville



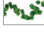




L'emplacement géographique de Clermont-de-l'Oise offre de nombreux atouts : en position barycentrique dans le département de l'Oise, au cœur du triangle Beauvais-Creil-Compiègne et à proximité de Paris que l'on peut rallier en train en 35 minutes, plus rapidement que depuis bien des villes en Île-de-France.



La gare de Clermont-de-l'Oise depuis la passerelle

La commune possède en effet une gare bien desservie et très fréquentée reliée directement à Paris, à Amiens et à Creil, qui génère des flux de voyageurs importants : près d'un million chaque année. Son quartier est en pleine mutation, une résidence OPAC dont le rez-de-chaussée comprend des cellules commerciales, déjà occupées, a été récemment livrée. Dans le cadre d'une vaste requalification, d'autres opérations, notamment en termes de logements, sont en cours de réflexion ou de réalisation à travers la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Parc des Marettes.



-  Désenclaver le quartier par des espaces publics de qualité support de liaisons douces intégrant le parc public
-  Assurer la desserte résidentielle
-  Traitement paysager des limites avec les propriétés riveraines
-  Tenir et affirmer les limites de l'îlot
-  Offrir de nouveaux programmes intégrés dans un îlot paysager créant un nouveau morceau de ville
-  Assurer le besoin de stationnement (pôle d'échange)
-  Traiter les perceptions d'entrée de ville

▲ La ZAC du Parc des Marettes : les objectifs d'aménagement

© Atelier KVDS - Hexa Ingénierie

Le parvis de la gare ferroviaire et le parking ▶

Fort du potentiel découlant de cette offre ferroviaire, un pôle d'échange multimodal est en cours d'installation (l'étude est bouclée), il vise à un réaménagement complet avec l'installation d'une véritable gare routière, plus confortable et fonctionnelle que l'espace utilisée actuellement.

En lien avec l'usage de la voiture individuelle, la question du stationnement reste d'actualité avec la saturation des espaces alentours et, en toile de fond, la problématique induite du report modal. En outre, situé dans la partie basse de la ville, il est nécessaire de mieux penser l'articulation du quartier de gare avec le centre-ville historique et commercial (signalétique, modes de transports doux, répartition et équilibre commercial). L'enjeu étant que cette polarité renforcée soit non pas déconnectée ou concurrente mais complémentaire au centre-ville historique et commercial.



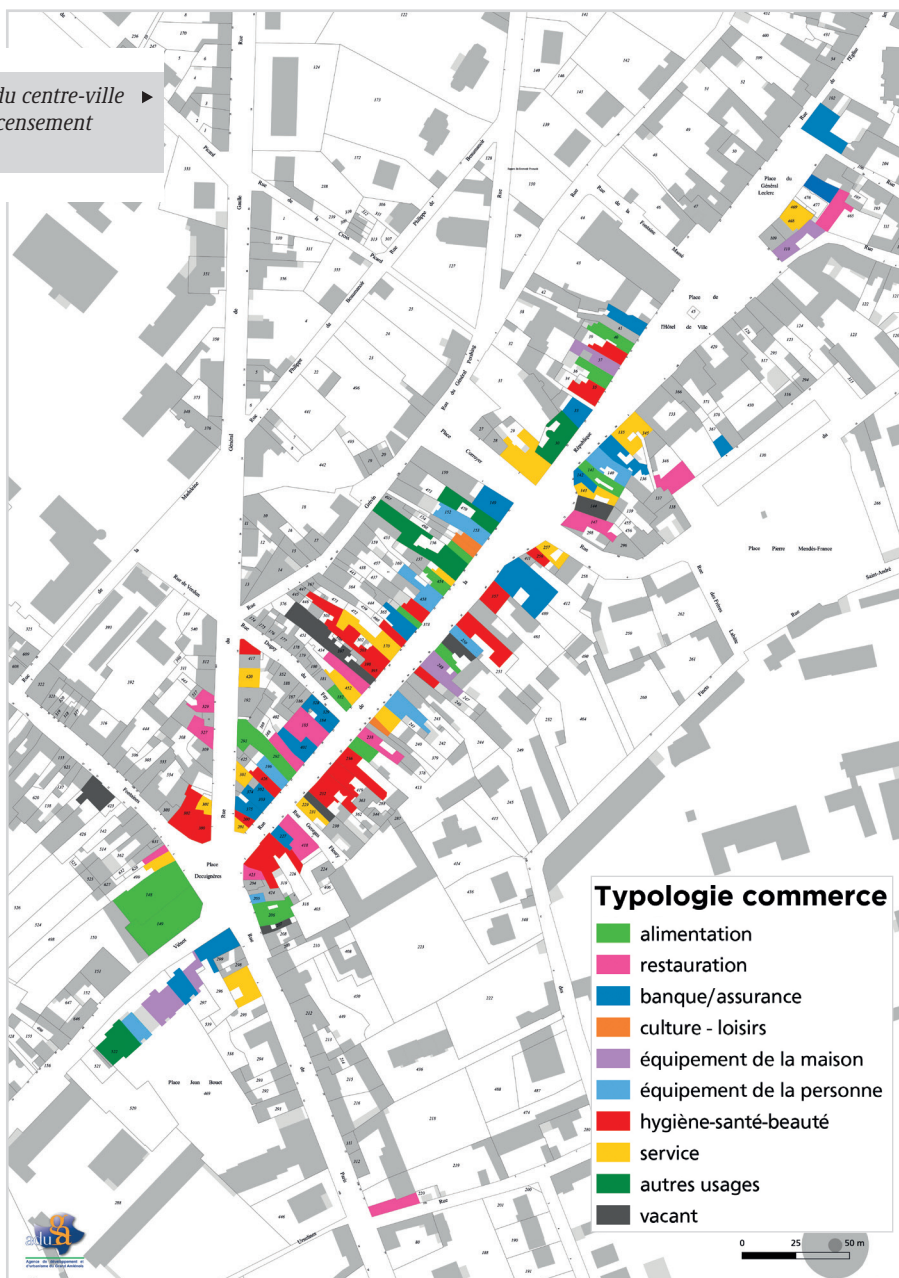
L'armature commerciale du centre-ville de Clermont-de-l'Oise (recensement effectué en janvier 2020)

Un centre-ville au potentiel incontestable mais qui perd des attracteurs importants

Comparé au centre-ville de commune de taille équivalente dans les Hauts-de-France et ailleurs, celui de Clermont-de-l'Oise fait preuve d'une réelle vitalité qui constitue un des nombreux atouts de la ville sur lequel il faut s'appuyer. La principale artère commerciale - la rue de la République - et ses abords abritent une offre commerciale dynamique et assez variée, les vacances y sont très peu nombreuses. On comptabilise en effet 114 cellules commerciales dont 78 (soit 68 % de l'ensemble) sont situées sur l'axe linéaire composé par la rue de la République, la place de l'Hôtel de Ville et la place du Général Leclerc. À mi-janvier 2020, sept cellules sont en situation de vacance, soit un taux apparent de vacance commerciale de 6 %, niveau extrêmement raisonnable. Un centre-ville est en effet généralement jugé en situation favorable en dessous de 5 %, et en situation défavorable à partir de 10 %.

Si conjoncturellement il faut se réjouir de la bonne santé économique et commerciale du centre-ville (ce diagnostic a été réalisé antérieurement à la crise sanitaire) plusieurs éléments incitent à la vigilance sur son avenir, situation qui justifie la tenue d'une résidence.

En premier lieu, sur le plan de l'offre commerciale, l'on peut observer la surreprésentation de certaines fonctions: l'hygiène-santé-beauté (les salons de coiffure sont au nombre de 10) représente 22 % des cellules occupées; la bancassurance occupe 15 % des locaux. D'autres sont sous-représentées ou absentes: l'équipement de la personne et notamment l'habillement compte 4 commerces; une carence manifeste dans l'équipement de la maison (art de la table, linge de maison...), un manque préjudiciable de certains services moteurs (blanchisserie, cordonnerie, librairie...) et la très faible présence d'enseignes franchisées.



La place du Général Leclerc en centre-ville

Autre élément d'alerte issu des entretiens menés, des habitants du quartier des Sables affirment venir peu ou pas en centre-ville pour diverses raisons: présence à proximité de leur logement des services de base, notamment les commerces alimentaires, absence en centre-ville de certains équipements d'agrément (jeux pour enfants, espace de repos par exemple) malgré la diversité commerciale attrayante, horaires de bus inappropriés pour s'y rendre, freins psychologiques...

Enfin, la disparition à venir ou déjà effective de certains générateurs de flux qui contribuaient à la fréquentation du centre-ville et au chiffre d'affaires des commerçants oblige à penser des attracteurs alternatifs dans le cadre de la résidence. L'école Notre Dame a déjà migré en périphérie, certains pans des activités du Centre hospitalier isarien vont également se déplacer, hors du centre-ville de Clermont-de-l'Oise, dans le courant de l'année 2020. Ces phénomènes de "déménagements du territoire" ne sont pas isolés; au fil des années, ce sont également le collège, la Mission Locale, ou encore Pôle emploi qui se sont éloignés du centre-ville, au détriment de son intensité urbaine.

Le CHI, moteur économique et composante majeure du projet urbain

Le Pays du Clermontois (intercommunalité) dispose, de longue date, d'une spécialisation dans le domaine de la santé à travers, notamment, la présence sur son territoire d'un hôpital général et de nombreuses unités de soins psychologiques et psychiatriques. C'est ainsi que la ville-centre abrite plusieurs services du Centre hospitalier isarien. Dans le cadre de son plan de réorganisation, une partie de ses activités située en hyper-centre de Clermont-de-l'Oise va être déplacée à proximité vers un autre site à Fitz-James. 10 000 m² vont donc se libérer prochainement, une future "friche" qui comprend plusieurs bâtiments et des espaces verts remarquables qu'il importe de valoriser. Si ce transfert d'activités est de nature à réduire les flux de passage, au détriment du commerce de centre-ville, il offre en revanche l'opportunité de reconvertir les lieux au bénéfice de l'activité économique et de la qualité de vie de la ville et de son environnement. Les pistes sont nombreuses, elles doivent conjuguer les "contraintes" objectives (coût, respect du bâti...) et les atouts de la commune et de son centre-ville.

L'intercommunalité (au nom de l'intérêt collectif en termes de développement économique et de la création d'emplois) appuyé par l'établissement public foncier local de l'Oise (EPFLO)

souhaite en faire l'acquisition. Clermont-de-l'Oise, de par sa position centrale dans le département de l'Oise et sa proximité avec l'Île-de-France, envisage d'y développer des activités de tertiaire supérieur (coworking, télétravail, hôtel d'entreprise, incubateur, centre d'affaires...). La résidence a constitué à cet effet un moment intéressant de réflexion, en lien avec l'étude de requalification actuellement menée par le groupement de cabinets mandaté.

Le tourisme: un positionnement à valoriser

L'Église Saint Samson, les remparts, le Donjon, la Porte de Nointel, la Tour du Buha, l'Hôtel de ville, l'Espace culturel Séraphine Louis, le Parc du Châtellier, les 17 kilomètres de chemins ruraux entretenus et bien d'autres atouts encore, témoignent du riche patrimoine historique, naturel et culturel dont dispose Clermont-de-l'Oise. Ce constat, partagé par nombre d'observateurs en même temps que par des représentants de la commune, montre à quel point Clermont-de-l'Oise mériterait d'être davantage identifié dans les parcours touristiques du bassin parisien et de la région Hauts-de-France.

La "mise en tourisme" de Clermont-de-l'Oise exige un travail spécifique, réalisé en profondeur. Elle permettrait, par ailleurs, d'amener en centre-ville de nouveaux habitants qui constitueraient des relais de croissance pour le commerce local et des ambassadeurs de leur ville.



Un des bâtiments cessibles du CHI (rue des Finets)



La porte de Nointel (centre-ville historique)

LA FRICHE DE L'ANCIEN COLLÈGE FERNEL, FUTUR PÔLE CULTUREL

Le site de l'ancien collège Fernel va prochainement connaître une seconde vie sous la forme d'un équipement culturel, conservant l'ancienne verrière en rotonde et réunissant diverses structures à vocation intercommunale, d'une superficie de 2500 m². Il devrait réunir la médiathèque, le centre d'animation et de loisirs ainsi qu'un espace numérique comportant un "fab lab", dans le cadre d'une nouvelle politique culturelle.

Situé à proximité du Lycée Cassini, il formera une nouvelle centralité dont l'enjeu sera la bonne articulation avec les autres polarités de la commune: le quartier de gare et le centre-ville historique et commercial.



L'ancien collège Jean Fernel

1.3. Les pistes de travail de la résidence

À la lumière de ce diagnostic synthétique, les visites effectuées en amont et les travaux menés pendant la résidence se sont déployés autour de deux axes complémentaires:

L'identité et l'avenir du centre-ville de Clermont-de-l'Oise

Clermont-de-l'Oise dispose d'un centre-ville composé notamment d'une artère vivante de commerces dynamiques ainsi que d'un patrimoine historique et naturel remarquable. L'offre de services en centre-ville est par ailleurs significative pour la taille de la ville (présence d'un cinéma, de commerces de bouches variés et de qualité...).

Cette phase de diagnostic a permis de déceler combien cette commune dispose, en fait, de tous les atouts pour jouer un rôle central dans son environnement régional. Elle présente également nombre d'opportunités pour offrir à ses habitants une haute qualité de vie et pour attirer des touristes et de nouveaux résidents. Mais ces potentialités restent, pour beaucoup, à révéler.

Parmi les questions posées:

- comment générer des flux en centre-ville dans un contexte de déménagement de certains générateurs (école de la Providence et une partie des activités du Centre hospitalier isarien) et de la présence d'autres polarités dans la commune ou dans l'intercommunalité (quartier de gare, futur pôle culturel, zones commerciales...)?
- quelle évolution en conséquence de l'offre commerciale et de services en centre-ville et pour quels usagers?
- quelle valorisation des atouts de la commune, notamment dans le cadre de sa stratégie de développement et d'attractivité?

Les liaisons et accessibilités entre les différentes polarités et le centre-ville

Clermont-de-l'Oise est organisée autour de polarités dynamiques et attractives (lycée, pôle gare, centre-ville commercial et historique): il s'agit de travailler les liens entre ces différentes centralités et des projets en cours (quartier de gare, centre culturel à venir...). La qualité de ces liaisons et l'imbrication de ces projets sont des éléments déterminants pour la vie du centre-ville et de son attractivité.

Les pistes de travail abordées:

- quelles complémentarités entre les différentes polarités au profit d'une ville intégrée?
- quelle accessibilité / visibilité du centre-ville, en particulier depuis la gare?
- quelles nouvelles liaisons entre les polarités (modes de transports, parcours, itinéraires, signalétique...)?

Ces questionnements répondent aux grands axes stratégiques qui ont émergé au cours de la tenue des ateliers collectifs, en aval de la phase d'élaboration du diagnostic sensible, et qui sont à même de charpenter les actions futures de redynamisation: celui amplificateur d'une commune multipolaire au potentiel "cré-actif" incontestable, celui valorisateur d'une ville de tous les patrimoines, naturels comme architecturaux, et, aussi, celui accompagnateur d'une cité conviviale et hospitalière.

La résidence en immersion : images d'une balade urbaine du 21 janvier et d'un atelier du 22 janvier. ▼



II. La vision : "(re)decouvrir Clermont-de-l'Oise"

Au cours des trois jours de résidence, l'ambition pour Clermont-de-l'Oise s'est manifestée au travers de cinq thématiques principales. Ces thématiques étant éminemment transversales, nous avons pris le parti de les rassembler dans les pages suivantes et de les illustrer sous la forme de trois schémas pour trois axes stratégiques.

Pour le premier axe, "La ville nature et patrimoniale", le choix a été fait de réunir les deux thématiques "nature" et "patrimoine". Les enjeux de valorisation environnementale et patrimoniale étant intimement liés, il est primordial de les croiser pour tendre vers une direction commune et cohérente : un cadre de vie plus qualitatif et enrichissant pour tous, résidents et visiteurs.

L'axe 2 illustre l'ensemble des enjeux relatifs à la vie et l'animation de la cité par les différentes dynamiques qui existent entre les

"quartiers"; tant spatiales, par les connexions entre ces quartiers et les enjeux de mise en cohérence, qu'évènementielles par le biais de l'animation des différents quartiers et des complémentarités à créer ou renforcer.

Enfin l'axe 3 de "La ville active et créative" vise à mettre en évidence les différents sites stratégiques pour la commune et l'agglomération et à illustrer les vocations à leur donner, en termes d'activités et de développement économique notamment. Cet axe met en évidence des leviers pour renforcer l'attractivité de la commune et son positionnement stratégique dans le tissu économique départemental.

Pour aller au-delà de la vision stratégique et proposer une retranscription de ces trois axes dans une dimension plus pré-opérationnelle, quelques références inspirantes et deux zooms sont proposés dans la partie 4 du présent Cahier de synthèse.



Vue aérienne du Centre hospitalier isarien © CHI

2.1. Axe 1 / La ville nature et patrimoniale

Reconnecter et faire redécouvrir les patrimoines de Clermont-de-l'Oise et de ses environs passe à la fois par le nécessaire verdissement du tissu urbain de la commune et par la valorisation du patrimoine bâti, des espaces publics et des espaces naturels alentours. Ces préconisations doivent permettre de créer un véritable arc paysager dépassant les limites de la commune et liant les patrimoines du secteur et offrant un cadre de vie revalorisé aux habitants et aux visiteurs.

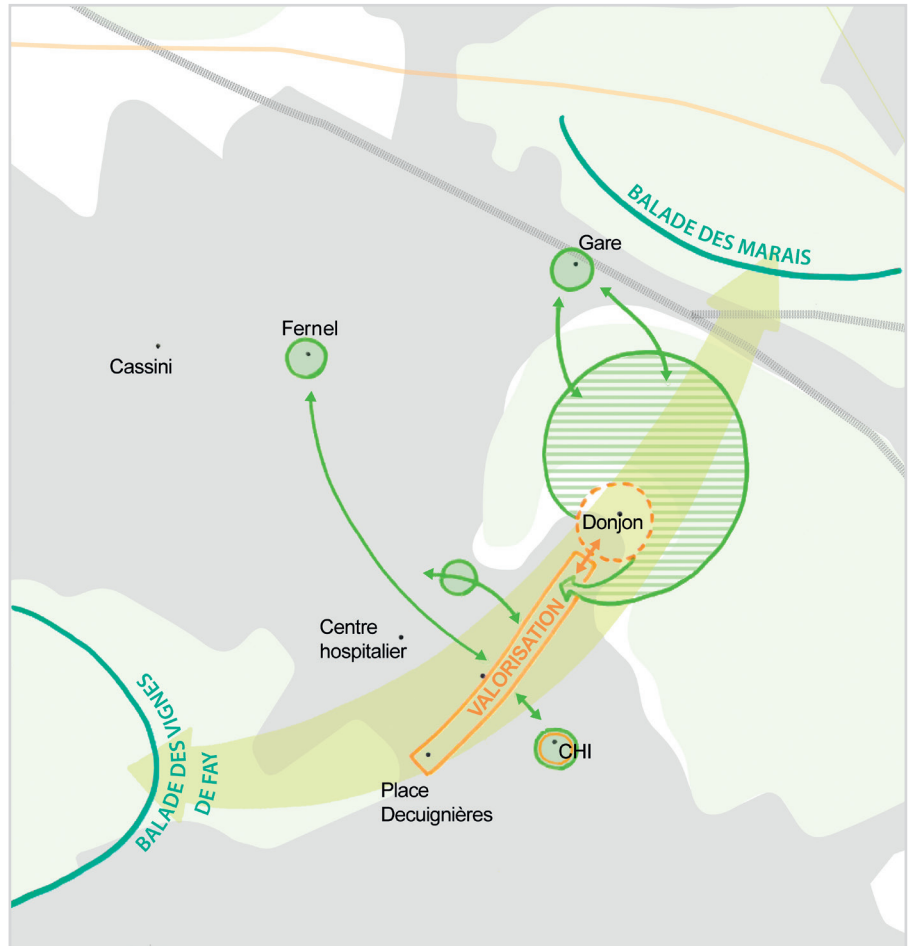
Rendre visible le patrimoine architectural de la ville haute









Le quartier autour du donjon et de l'église révèle un patrimoine bâti remarquable, un atout sur lequel s'appuyer pour renforcer le rayonnement de la commune. Il faut le rendre visible, physiquement et immatériellement. Physiquement cela peut passer par une mise en lumière spécifique, une attention particulière pour éviter une dégradation du bâti et par la mise en œuvre des actions adéquates le cas échéant, ou encore par un bon fléchage vers ce secteur et une scénarisation de l'espace public. De façon immatérielle, cela passe par l'insertion de Clermont-de-l'Oise dans les circuits touristiques existant à l'échelle départementale (opération de communication, présence sur internet...) mais également par la mise en scène de ce secteur dans le cadre d'une programmation événementielle (le théâtre en plein air du donjon de l'été 2019 semble avoir été un succès et serait à reproduire, voire à pérenniser).

Valoriser le patrimoine du quotidien

En lien avec la mise en scène du patrimoine remarquable autour du donjon et de l'église, un travail de valorisation du patrimoine autour de la rue de la République (et des rues alentours) est nécessaire pour harmoniser et faire ressortir la qualité architecturale du centre-ville de Clermont-de-l'Oise. À ce titre, il serait intéressant de veiller à la qualité et à l'harmonisation des façades, notamment pour les commerces, afin de limiter les affichages à même de dégrader l'aspect visuel des bâtis. La mise en place d'une charte avec les commerçants, voire d'un accompagnement technique et financier peut permettre de faire adhérer un maximum de commerçants à la démarche.

La ville nature et patrimoniale
Axe 1



-  Rendre visible le patrimoine architectural remarquable (Donjon, Eglise, Hôtel de Ville), notamment en assurant un lien fort avec la rue de la République.
-  Valoriser la rue de la République et son patrimoine vécu en assurant une continuité de traitement avec les éléments patrimoniaux (matériaux, mobilier, signalétique). Conforter cette valorisation et cette continuité par un verdissement de cet axe patrimonial.
-  Développer les aménités et aménagements ludiques au sein des parcs du Châtellier et François Mitterrand.
-  Favoriser les interconnexions entre ces espaces et l'axe centrale patrimonial: traitement paysager, signalétique. Mise en dialogue des patrimoines bâti et paysager.
-  Conforter l'espace du Centre Hospitalier Isarien (CHI) d'un point de vue patrimonial et paysager: valorisation du patrimoine bâti et historique, ouverture du parc et développement des connexions avec le centre-ville.
-  Développer des espaces paysagers et de loisirs relais dans le tissu urbain: parcs/squares secondaires.
-  Créer des itinéraires jalonnés et sécurisés pour relier ces espaces à la ville haute (rue de la République - parc du Châtellier).
-  Développer les connexions avec le grand paysage: jalonnement et sécurisation des chemins de randonnée, en s'appuyant sur les espaces paysagers et patrimoniaux communaux.

La mise en place d'une signalétique adaptée, comme évoquée dans le paragraphe précédent, doit contribuer à la connexion entre le patrimoine remarquable et la rue de la République (tant en termes de lisibilité physique que paysagère).

Créer une unité paysagère notamment grâce au verdissement du centre-ville

Le centre-ville de Clermont-de-l'Oise (place Decuignères, rue de la République et ville haute) qui présente un aspect très minéral se trouve à la jonction de plusieurs secteurs à valoriser, notamment les espaces naturels (parcs du centre et balades qui seront présentés plus loin). **La problématique du verdissement de la ville fut un sujet abordé dans l'ensemble des ateliers participatifs avec les habitants. Les ateliers avec les jeunes ont particulièrement illustré ces attentes relatives à l'environnement.** Ainsi, dans la mesure du possible et sans dénaturer le patrimoine bâti, il faudrait verdier le centre de la commune pour notamment tracer une continuité entre les grands espaces de nature et les balades proposées. Ce verdissement, outre cet aspect paysager, doit également répondre à des enjeux d'adaptation des villes au changement climatique (atténuation de l'effet d'îlot de chaleur urbain, ombrage...). Ce verdissement peut être ludique et en lien avec les habitants (participation à la plantation, jardinage participatif, adoption d'arbres) mais aussi relever des principes de la ville nourricière avec l'implantation d'espèces fruitières (arbres ou arbustes) pour verdier la ville.

Ludifier les parcs du Châtelier et François Mitterrand

Ces deux espaces verts du centre-ville (qui forment un ensemble) sont des espaces verts de proximité pour une partie des habitants de la commune, pour autant ils sont relativement peu fréquentés et appropriés, voire méconnus par les habitants hors du centre-ville. Il est nécessaire de les réaménager afin de transformer ces espaces verts en lieu de convivialité, cela passe par l'ajout d'équipements (jeux, informations, mobiliers de pique-nique), l'organisation d'événements à plusieurs échelles (des événements mineurs du quotidien à des événements plus exceptionnels attirant du public). Faire ces aménagements et rendre conviviaux et ludiques ces lieux pourrait être un vrai

facteur d'attractivité de la commune, tant sur le plan résidentiel que sur le plan touristique. **De plus, des attentes allant en ce sens ont été exprimées dans le cadre des ateliers participatifs avec les populations. L'atelier au quartier des Sables a notamment permis d'identifier la faible fréquentation des parcs par les habitants de ces quartiers, du fait de l'absence d'animation et d'un relatif éloignement.**

Révéler un patrimoine caché : celui du CHI

La longue histoire du CHI est aujourd'hui assez méconnue, alors même que le site est l'un des plus grands hôpitaux psychiatriques de France. Aujourd'hui un musée est implanté sur le site mais il reste relativement confidentiel. Il pourrait pourtant être l'un des leviers d'animation du site. Outre ce musée, le patrimoine bâti devra être inventorié et qualifié afin d'identifier les éléments à préserver et valoriser dans le cadre de la future reconversion du site.

Valoriser les espaces relais de la commune

En dehors du centre-ville, plusieurs pôles complémentaires et espaces relais existent ou sont envisagés (futur espace Fernel, pôle gare, place Mendès-France, mais aussi plusieurs squares et jardins). Dans un objectif d'amélioration du cadre de vie, il faut intégrer une dimension de préservation et de valorisation patrimoniale et naturelle, et réfléchir à l'intensification du maillage vert quand une opportunité se présente (exemple du projet autour du collège Fernel). Ce principe de ville nature et patrimoniale doit irriguer l'ensemble de la commune et ponctuellement s'incarner sur des espaces de proximité en y intégrant les principes précédemment énoncés (convivialité, ludicité, ville nourricière).

Redécouvrir les balades autour de Clermont-de-l'Oise

Il existe plusieurs sentiers de balade dans les cœurs de nature à proximité directe du centre-ville de Clermont-de-l'Oise, la balade des marais et la balade des vignes de Fay. Ces deux balades offrent une immersion en pleine nature à quelques minutes de marche du centre-ville. Mieux communiquer et flécher le public sur ces boucles doit permettre de démontrer que le centre-ville de Clermont-de-l'Oise peut jouer le rôle de hub de découverte de la nature et proposer une offre ludique au touriste à la

journée et à la population. L'entretien et le bon fléchage de ces sentiers (2h par balade environ) est primordiale. De plus, des aménagements ludiques le long des sentiers pourraient apporter des éléments de compréhension et d'interaction pour les usagers (point de vue pour la balade des vignes, histoire du secteur, nature et biodiversité, initiation au dessin, pratiques sportives...). Ces boucles pourraient s'inscrire dans le réseau de balades déjà existant dans le département, sur lequel une communication existe déjà, et ainsi favoriser une diffusion de l'information à un public plus large que celui de la seule commune de Clermont-de-l'Oise.

2.2. Axe 2 / La ville conviviale et hospitalière

La redynamisation du centre-ville de Clermont-de-l'Oise dépendra également de sa capacité à renforcer son caractère convivial et hospitalier. De ce point de vue le travail en résidence a identifié trois grands défis.

Le défi de l'accueil du visiteur

Il s'agit d'avoir une approche généreuse de l'accueil du visiteur et de son cheminement vers le centre-ville.

L'enjeu de la requalification de plusieurs portes d'entrée est pointé. Notamment le quartier de la gare où il convient d'améliorer l'arrivée du visiteur en travaillant sur la requalification de l'espace public, la montée en puissance des services à destination des voyageurs, et l'amélioration de l'information, notamment sur les offres de transport disponibles à la descente du train.

Pour d'autres raisons la place Decuignères doit également faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit ici de réduire le caractère routier et fonctionnel du carrefour afin de le rendre plus perméable aux autres modes de déplacement, notamment en sécurisant les traversées piétonnes. Il convient de lui offrir une vocation symbolique marquant clairement l'entrée dans le centre-ville, y compris pour les visiteurs qui ne font que traverser la commune via la RD 916.

Depuis ces portes d'entrée le visiteur doit également être accompagné dans son cheminement. La mise en place d'une signalétique directionnelle adaptée indiquant la distance/temps vers le centre-ville est fortement recommandée.

Le défi de l'animation du cœur de ville

La mise en place d'une stratégie d'animation du centre-ville pourrait largement accompagner les objectifs de redynamisation.

Dans ce domaine la politique locale pourrait s'appuyer sur deux générateurs évoqués par les habitants du Quartier des Sables et les enfants lors des ateliers de concertation :

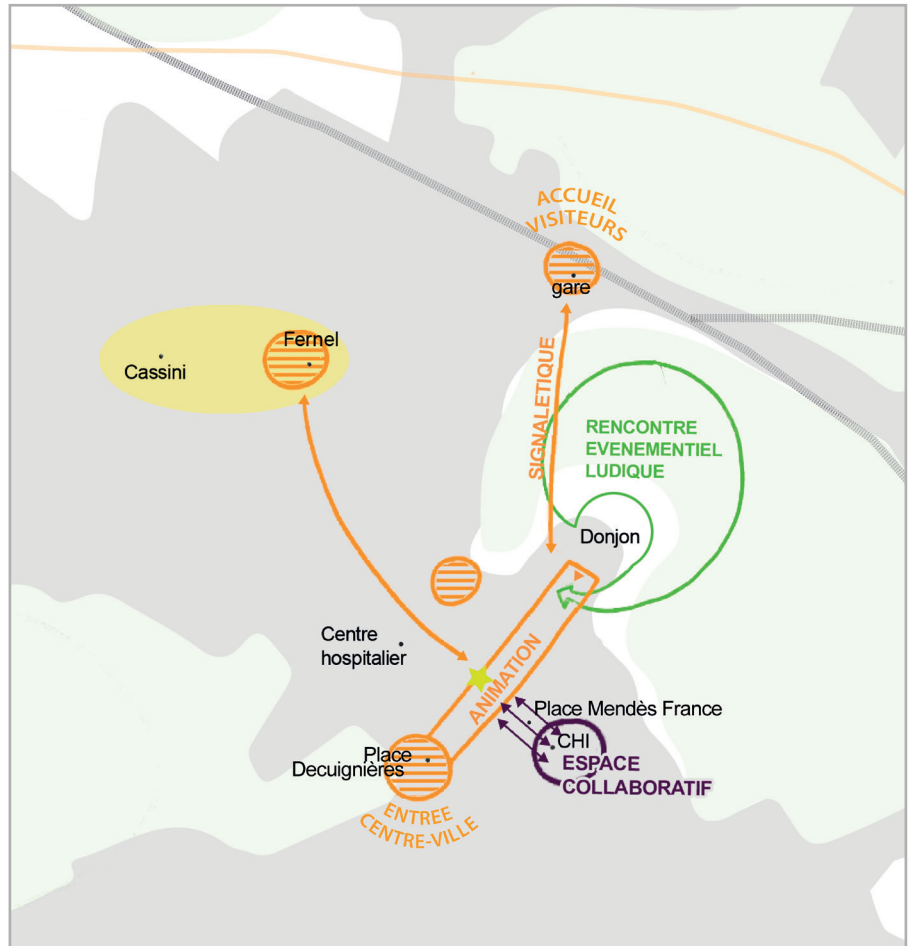
- le cinéma ;
- le parc du Châtelier.

Clermont-de-l'Oise bénéficie au travers de ces deux équipements d'un puissant levier de redynamisation du centre-ville, notamment vis-à-vis des jeunes et des familles.

La réimplantation d'équipements culturels tels que le cinéma est largement recherchée par de nombreux centre-villes. Les acteurs de Clermont-de-l'Oise, notamment les partenaires économiques, doivent pouvoir saisir cette opportunité en offrant des facteurs d'animation complémentaires. À titre d'exemple, l'absence de marchand de glace est regrettée par les enfants, alors que les adultes déplorent des horaires mal coordonnés entre cafés-restaurants et séances de cinéma. L'amélioration des liaisons entre le pôle Cassini - Fernel, qui devrait connaître une attractivité renforcée auprès des jeunes avec la création du pôle culturel, constitue un enjeu fort pour la redynamisation du centre-ville. Des partenariats entre le cinéma et ce pôle culturel pourraient pour cela être envisagés.

Il convient également d'intégrer pleinement le parc du Châtelier dans la dynamique du cœur de ville. Ce souhait a largement été exprimé dans les ateliers organisés avec les enfants et les habitants du quartier des Sables. Les attentes s'orientent vers des aménagements simples permettant aux familles de pouvoir y passer une journée et de se rencontrer. La mise en place d'un programme d'animation annuel du parc avec du mobilier éphémère pour ne pas dénaturer le site pourrait être envisagée (à l'instar des actions menées dans le parc du Louvre-Lens " Parc en Fête ", voir en partie 4).

La ville conviviale et hospitalière
Axe 2
▼



Développer les lieux de convivialité: espaces publics accueillants, apaisés, visibles et appropriables par la population. Dynamiser plus particulièrement la place Decuignières et la gare, portes d'entrées vers le centre ville.



Tisser et valoriser les liens entre ces espaces, par la mise en place d'une signalétique adaptée, particulièrement entre la gare et le centre-ville, mais aussi par la mise en place de fonctions et d'animations complémentaires entre les espaces publics.



Au delà du lien avec Fernel, une connexion entre le centre bourg et le "pôle éducatif" au sens large est primordiale.



Valoriser la présence du cinéma et saisir l'opportunité d'en faire un point d'accroche pour l'animation du centre-ville (mise à profit des flux générés par l'équipement, développement d'une offre complémentaire).



Mettre en place une animation spécifique dans le centre-ville en lien avec les flux générés par les pôles d'activités voisins (centre hospitalier, CHI...) et selon une approche chronotopique: différencier l'animation de la semaine, en lien avec les actifs, de celle du week-end en lien avec les résidents et touristes.



La requalification du site du CHI est envisagée au profit d'un espace collaboratif. Une attention particulière doit être apportée à la dimension collaborative de cet espace et à la dynamique mise en place afin de favoriser les échanges avec le centre ville.



Les parcs du Châtelier et François Mitterrand représentent une opportunité majeure dans le développement du caractère convivial de Clermont. La qualité et l'envergure de ces espaces en font des lieux privilégiés pour une programmation événementielle et le développement d'espaces de balade et de jeux. Ces vocations doivent être confortées et visibles depuis les espaces voisins (gare et centre-ville).

Le haut de la rue de la République, principal axe commercial du centre-ville

Le défi du devenir du CHI

La programmation du CHI pourrait également intégrer ces enjeux de ville conviviale et hospitalière. La vocation économique envisagée pour la réhabilitation du site pourrait se doubler d'un volet collaboratif. Il faudra également composer avec une ouverture du site vers la ville via une requalification de la place Mendès-France. Des éléments plus opérationnels relatifs au CHI sont présentés dans la suite du cahier de synthèse.

À titre d'illustration, la concertation avec les habitants du Quartier des Sables a fait émerger des propositions telles que des espaces permettant aux habitants qui n'ont pas la place chez eux de venir bricoler. Des projets de type cafés collaboratifs sont également régulièrement revenus dans les échanges de la résidence.

2.3. Axe 3 / La ville active et créative

Les travaux menés au cours de la résidence ont mis en avant la nécessité de conforter le centre-ville de Clermont-de-l'Oise en tant qu'espace de développement économique. Dans un contexte de raréfaction du foncier, il est nécessaire d'intégrer cette dimension dans une approche intercommunale, en favorisant la complémentarité avec les zones industrielles et commerciales aménagées par la communauté de communes.

Valoriser des fonctions commerciales spécifiques aux centre-villes

Dans ce domaine, le premier défi sera de conforter dans les prochaines années la fonction commerciale du centre-ville. Les réflexions menées dans la résidence ont montré la nécessité d'offrir une expérience marchande différente de celle proposée par le commerce périphérique. L'enjeu de l'animation a souvent été posé, tout comme celui d'une plus grande coordination entre les professionnels afin d'offrir une meilleure visibilité aux consommateurs (harmonisation des horaires d'ouvertures...).

Le centre-ville bénéficie également de plusieurs commerces renommés ou proposant une offre commerciale spécifique. Il convient certainement d'encourager cette dynamique en soutenant l'implantation de commerces



prenant en compte les nouvelles attentes de consommateurs en termes de valeurs dans l'acte d'achat (produits locaux et/ou bio, zéro déchet, artisanat...).

Par ailleurs, les projets de redynamisation ne devront pas négliger l'enjeu que représente l'attractivité du marché en termes de locomotive pour le centre-ville. Les habitants du quartier des Sables l'ont notamment identifié comme un facteur d'attractivité important, dès lors qu'il conserve une offre variée, y compris sur le non alimentaire et bon marché. Sur ce créneau la concurrence des marchés de Creil ou de la région parisienne pour une population travaillant massivement en Ile de France a été soulevée.

Conforter le centre-ville comme espace d'innovation économique

Le centre-ville de Clermont-de-l'Oise peut aussi s'affirmer comme un espace d'innovation économique. Il convient notamment de prendre le virage des nouveaux modes de travailler ou de produire.

Durant la résidence, le potentiel du quartier de gare pour le développement du télétravail a été unanimement reconnu. La création d'espaces de "coworking" pourrait largement contribuer à la requalification en cours de ce secteur.

Le programme proposé au sein du CHI pourrait également porter cette ambition par la création d'une offre d'immobilier et de services à destination des entreprises avec l'implantation de pépinières ou hôtels d'entreprises. Il convient certainement d'y favoriser l'économie collaborative.

Le pôle Fernel peut quant à lui constituer une locomotive autour de la création artistique et de la valorisation des savoir-faire artisanaux par l'implantation d'ateliers, de "fab labs", par exemple destinés à différentes cibles (étudiants, grand public, acteurs économiques).

Soutenir le développement touristique

Les différents partenaires mobilisés pendant la résidence ont souligné que la ville de Clermont-de-l'Oise bénéficie par son patrimoine architectural et naturel d'un potentiel touristique encore insuffisamment valorisé.

Les propositions développées dans les axes précédents autour de la valorisation des patrimoines bâtis et naturels et de la ville conviviale et hospitalière peuvent fortement contribuer à révéler ce potentiel.

Il conviendra néanmoins d'améliorer l'accueil du visiteur par l'aménagement des entrées de ville invitant à la balade et à la découverte de Clermont-de-l'Oise. La requalification des traversées devra aussi contribuer à cet objectif.

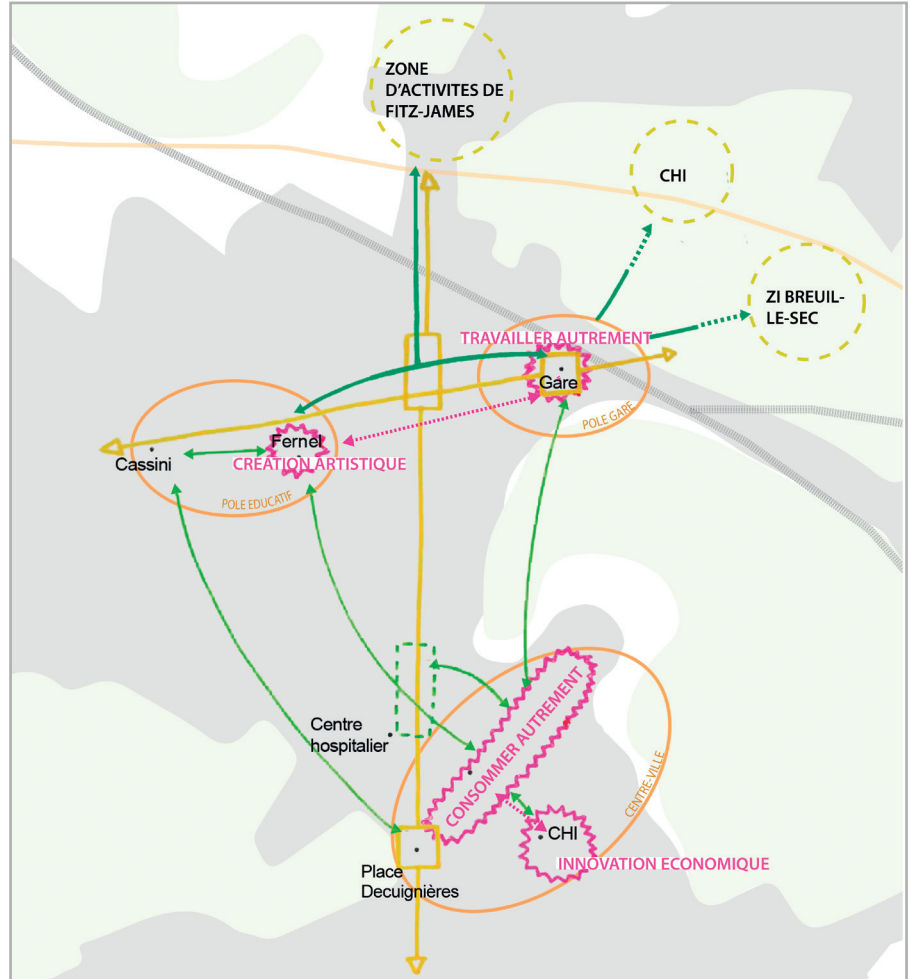
Favoriser les connexions avec l'ensemble des pôles économiques de la communauté de communes

La stratégie de redynamisation du cœur de ville de Clermont-de-l'Oise doit naturellement s'inscrire dans une vision communautaire. Il conviendra notamment d'améliorer les liaisons entre le centre-ville et les différents pôles économiques de la communauté, notamment la zone industrielle de Breuil-Le-Sec, le centre hospitalier et la zone d'activités de Fitz-James.

La gare devra à ce titre être confortée comme point nodal de l'organisation des déplacements à l'échelle de l'intercommunalité. Les politiques de développement de transports collectifs engagées par la communauté de communes, et de liaisons douces menées dans le cadre d'une coordination des projets communaux devront donc être poursuivies.

Les acteurs locaux mobilisés dans le cadre de la résidence ont notamment pointé la nécessité de répondre aux besoins de publics spécifiques, dont des apprentis travaillant sur des sites tels que BASE.

"La ville nature et patrimoniale", "la ville conviviale et hospitalière" et "la ville active et créative" constituent donc les trois axes structurants d'une vision pour le moins ambitieuse de la commune de Clermont-de-l'Oise. La mise en dialogue de ces trois axes révèle de multiples potentiels de revitalisation qu'ils restent à mettre en synergie. Pour cela, et dans l'idée de répondre à des enjeux territoriaux profondément transversaux, l'esquisse d'une programmation urbaine stratégique est proposée afin de rendre compte de la diversité et de la complémentarité des leviers de développement à actionner. La dominance économique et commerciale de cette programmation induit des réflexions et des propositions plus larges comme la restructuration et le (ré)-aménagement de certains espaces publics considérés comme stratégiques pour la création de nouvelles ambiances et animations urbaines à même de renouveler l'attractivité de la commune.



- Conforter et développer des pôles générateurs d'activités spécifiques.
- Créer des complémentarités et des interactions entre ces pôles et plus particulièrement entre Fernel et la gare d'une part et entre le centre-ville et le CHI d'autre part.
- Valoriser les entrées de ville pour véhiculer une image positive de la commune et faciliter sa lisibilité.
- Réseau routier de mise en connexion des pôles d'attractivité: valoriser et sécuriser les axes majeurs.
- Développer, valoriser et sécuriser un réseau communal de modes doux connectant les pôles d'attractivité.
- Séquence très routière à apaiser pour permettre la connexion sécurisée entre le pôle éducatif et le centre-ville.
- Développer des connexions modes doux d'intérêt intercommunal (vers les pôles d'attractivité voisins (zone d'activités de Fitz-James: pôle emploi, centre aquatique; CHI; ZI de Breuil-le-Sec) et entre les pôles communaux d'intérêt intercommunal (gare et pôle éducatif).



L'entrée de la gare ferroviaire de Clermont-de-l'Oise

III. La programmation urbaine stratégique

Le chapitre précédent portait sur l'expression de la vision globale de l'avenir de Clermont-de-l'Oise, construite autour de trois axes stratégiques.

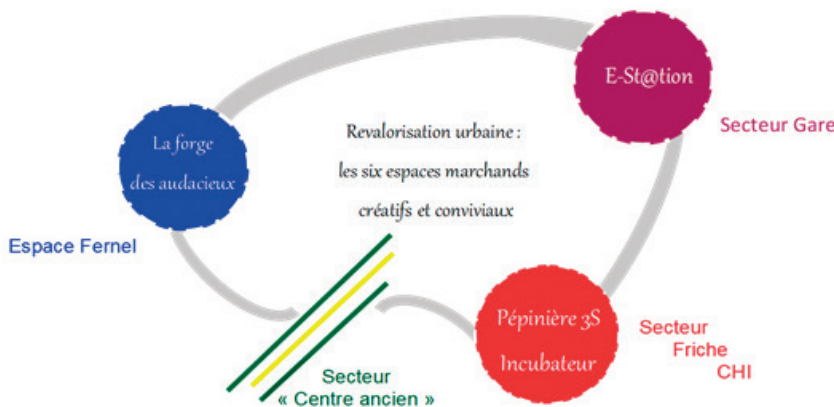
En débouchant sur des propositions de programmation, portant, à la fois, sur l'organisation urbaine et sur la définition conceptuelle d'équipements, ce troisième chapitre propose une réflexion complémentaire. Son approche urbanistique repose sur l'identification et la définition des points de cristallisations propices à une dynamique économique d'un nouveau genre. Le concept de "ville cré-active à vivre" (le "Living City L@b"), qui constitue le chapeau fédérateur de cette approche, se décline en plusieurs propositions d'équipements susceptibles d'être des catalyseurs de développement.

Ce concept, et les outils qui y sont associés, sont de nature à contribuer à la construction de la nouvelle image de Clermont-de-l'Oise au sein de son environnement régional, celui d'une ville à découvrir autant qu'à (re)découvrir.

Ces propositions programmatiques répondent, en premier lieu, au réinvestissement de la partie du CHI prochainement abandonnée par la fonction hospitalière, mais ils se déclinent également sur les autres sites stratégiques de la ville (les pôles générateurs d'activités spécifiques de l'axe 3 - "ville active et créative") afin de proposer un maillage structurant constitutif du projet global évoqué au deuxième chapitre.

Cette programmation urbaine structurée autour des quatre sites stratégiques présentés auparavant, se décline en un concept de "ville cré-active à vivre": le Living City L@b (LcL). Ce concept s'appuie sur la complémentarité entre le réinvestissement de l'espace public abordé précédemment et le maillage de quatre ou cinq plateformes numériques collaboratives qui auraient pour vocations :

- d'informer les visiteurs des atouts de la commune selon un principe de récit urbain, de "storytelling" pour inciter à la découverte de lieux mis en scène: lieux et offre culturelle/événementiel, diversité des commerces de proximité, lieux de détente et de restauration, parcs et édifices historiques et religieux, offre de mobilité partagée, présentation de l'offre de services et de solutions immobilières économiques (implantations des bornes informatives: E-St@tion, place Decuignières, entrée de la place de l'hôtel de ville);
- de relever et prendre en considération les avis, idées et remarques formulés par les habitants, les touristes et les acteurs économiques dans le but d'améliorer, de manière itérative, l'offre de services et d'activités proposée par la commune (implantations des bornes de concertation: la forge des audacieux, l'incubateur-pépinière, le bar associatif).



Living City L@b - Des liens, des sites, des lieux ▲

Living City L@b: les secteurs stratégiques et leurs mises en synergie

Living City L@b - La forge des audacieux (espace Fernel)

Un atelier de fabrication numérique intergénérationnel

L'espace Fernel pourrait accueillir une offre culturelle intégrant notamment une médiathèque. Un atelier de fabrication numérique proposé dans une dimension pédagogique, pourrait participer à conforter cette offre. Il s'adresserait à différents publics qui pourraient s'y côtoyer: la jeunesse avec la présence à proximité du lycée Cassini (enseignements et concours de prototypage/création d'entreprise) mais aussi les familles et les seniors dans une approche de sensibilisation aux outils numériques. Un "maker space" professionnel à destination des artisans et des artistes pourrait constituer le versant économique de cet atelier.

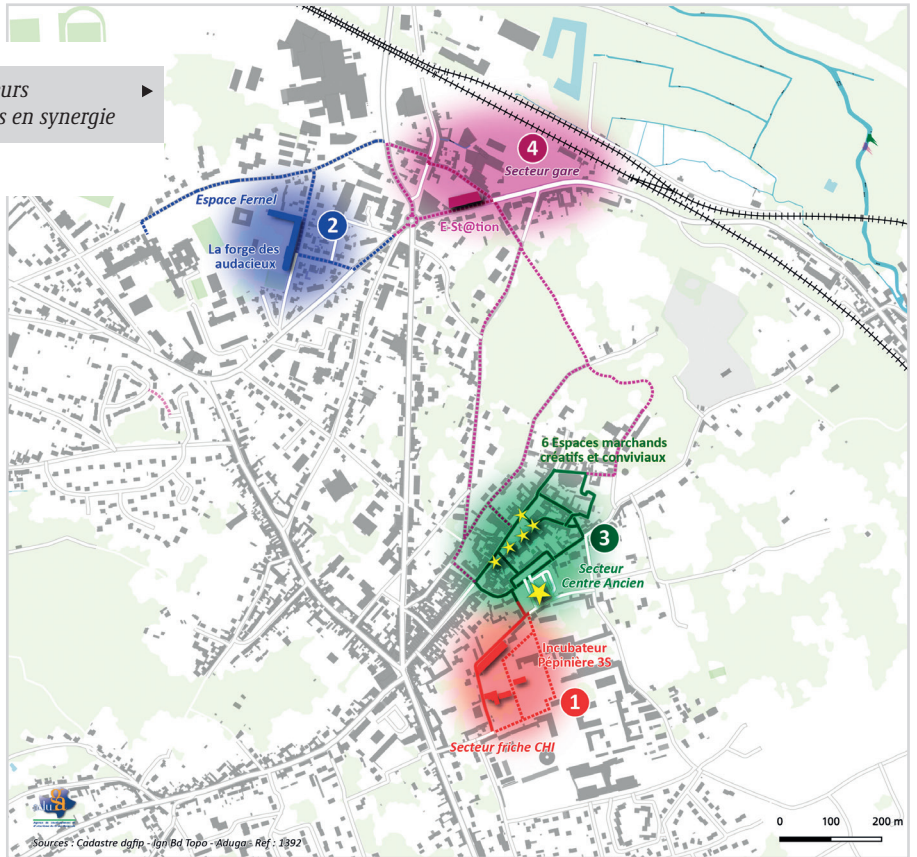
Un fab lab dédié aux activités du secteur quaternaire

Par la suite, un "fab lab" consacré aux nouvelles activités proposant des offres de services nécessitant la production d'outils et de biens dédiés pourrait être expérimenté en lien avec le positionnement économique du projet E-St@tion (secteur gare).

Living City L@b - Secteur centre ancien

"La Grange solidaire"

Le concept de "Grange solidaire" pourrait être développé sur deux sites distincts dans la partie haute de l'axe commerçant principal de Clermont-de-l'Oise. Cette coopérative agricole



et solidaire pourrait d'une part proposer des produits agricoles locaux de première transformation et une offre de restauration "locavore" au sein d'une cellule commerciale pérenne sur la "place de l'hôtel de ville". En outre, une place de marché en plein vent pourrait être aménagée sur l'actuel espace de stationnement Mendès-France pour la vente de produits agricoles locaux frais ainsi que des produits consommables de récupération dans une approche "anti-gaspi". Des brunchs solidaires pourraient être aussi organisés en lien avec ces produits dans le parc du Châtellier.

Le Bar associatif

L'idée de tester un bar associatif autour de la place de l'hôtel de ville permettrait d'ancrer un espace de convivialité qui s'adresserait à différents publics, dans l'intérêt de revitaliser un secteur de l'axe marchand principal moins dynamique que dans sa partie basse. Ce nouveau lieu pourrait être défini comme un espace confortable et connecté (sport, "réseaux sociaux") proposant une offre de rétro-gaming (babyfoot, bornes arcades...). Ce lieu pourrait également accueillir plusieurs séquences événementielles comme par exemple des "After work" en lien avec les occupants de l'incubateur-pépinière.

▼ L'espace Fernel La parenthèse ▼





▲ *L'opération gare*

Concept store 1: "Mobiliers upgradés"

Un premier concept store pourrait être expérimenté autour du thème du "mobiliers restaurés ou revisités" avec un espace de vente et d'essai de jeux de société en famille ou entre amis, des ateliers d'arts plastiques et de bricolage avec les animateurs de la forge des audacieux. Des événements pourraient également être imaginés comme des séquences de débats sociétaux intergénérationnels...

Concept store 2: "Textiles créations"

Pour le second concept store, le projet pourrait être testé dans le secteur du passage des gloriettes participant ainsi à sa revitalisation en tant que nouveau vecteur d'animation. Concernant son positionnement, cet espace showroom pourrait être mis à disposition de jeunes créateurs autour d'une gamme d'offre ciblée: "Casual", "tendances jeunesse" et "silver collection".

"La parenthèse"

"La parenthèse" renvoie à l'idée de structurer et consolider un pôle détente-bien-être (yoga kundalini, sophrologie, cours de sport...) à partir de l'offre déjà existante sur la place de l'hôtel de ville (constituée à ce jour par le restaurant indien et le spa).

Living City L@b - Le projet E-St@tion

E-St@tion renvoie à l'ambition de mettre en place un tiers-lieu tertiaire sur le "secteur gare" de Clermont-de-l'Oise. Des hypothèses d'implantation plus précises peuvent être avancées avec la présence de cellules commerciales disponibles des nouveaux programmes de logements en rez-de-chaussée et en front à rue le long de l'avenue des Déportés. Un espace détente "Work café", indiqué depuis

la gare, pourrait y être aménagé en co-présence d'un espace de coworking de 80 m². Deux espaces confidentiels de 20 m² chacun pourraient permettre l'organisation de rendez-vous pour les entreprises, quatre postes de télétravail de 12 m² chacun pourraient quant à eux, répondre à une demande fluctuante plus ou moins ponctuelle. Un espace mutualisé (de l'ordre de 30 m²) et mobilisable par les entreprises du territoire pourrait également être envisagé pour la tenue de briefings, de séances de créativité ou de formation.

Ce projet apporterait ainsi des solutions de télétravail pour les actifs franciliens et permettrait le côtoiement et de potentielles collaborations entre entrepreneurs clermontois et entreprises franciliennes. E-St@tion pourrait aussi s'inscrire dans le cycle de vie et le parcours résidentiel de certaines entreprises locales naissantes, en proposant un type de solutions immobilières pérennes aux autoentrepreneurs qui sortiraient de l'incubateur-pépinière projeté sur le site de la friche du CHI.

Living City L@b - Secteur friche du CHI

Un catalyseur formatif et avant-gardiste

La fonction "catalyseur" ambitionne de rechercher des complémentarités et de trouver des synergies de compétences entre les structures locales (et régionales) dédiées à l'emploi et à la création d'entreprises. L'objectif de cette démarche est de structurer une offre de services formatifs et d'animation mutualisée qui s'intéressera aux solutions potentielles en matière de mobilités professionnelles pour les actifs, à la sensibilisation aux nouveaux métiers, à la création des entreprises de demain (en partenariat avec les établissements scolaires clermontois) mais aussi aux mutations envisageables des entreprises existantes.

Un Incubateur - Pépinière 3S (en lien avec la forge des audacieux)

Ce catalyseur pourrait alors jouer un rôle de pré-incubation (processus d'idéation) que ce soit pour les jeunes actifs ou même pour des actifs plus expérimentés. Dans une seconde phase, il pourrait être expérimenté un incubateur-accélérateur en continu depuis le projet d'entreprise (étude de marché, segments de marché visés, recherche de partenaires et de financements, modèle économique...) mais aussi une incubation séquentielle et/ou thématique pour des entreprises déjà existantes (mutations de l'entreprise: management, intégration de nouvelles solutions numériques, innovation et diversification de l'offre...). L'accompagnement à la création ou à la consolidation de l'entreprise pourra être accompagné d'une offre de services mutualisés et de solutions immobilières en "pépinière". Celle-ci pourrait être plus ou moins thématisée autour des activités de santé, du soin-bien-être et des services aux particuliers ("positionnement 3S").

Une offre séminaire "en immersion"

Indépendamment mais néanmoins en complément de ces équipements et services économiques, une offre séminaire "en immersion" pourrait être proposée aux entreprises. Cette offre serait composée d'un espace de conférence et de formation, d'espaces de créativité dans un contexte paysager apaisé à proximité du centre historique de Clermont-de-l'Oise (dont le dialogue avec le secteur "friche CHI" sera d'ailleurs recherché).

IV. Faire projet par l'affirmation du continuum urbain

Faire "cité" est le fruit de l'équilibre toujours subtil qui doit se créer entre forme et fonction urbaines. Dans les deux chapitres précédents ont été déclinés la vision globale dans laquelle Clermont peut conforter son avenir, et les fonctions urbaines par lesquelles la ville peut affirmer son inscription dans le XXI^e siècle.

Ce quatrième et dernier chapitre se présente, tout à la fois, comme un long travelling et comme une série de zooms. Par la définition des grands principes qui sont de nature à structurer le projet urbain du centre ancien, son objet porte sur l'enjeu de l'intégration physique du CHI. La réussite de celle-ci impose de prendre un peu de champ car elle tourne autour de la redéfinition d'un continuum urbain entre la rue principale de Clermont-de-l'Oise, la place majeure de la cité et l'enclos hospitalier. Les trois mots clés en sont "fluidité des parcours", "qualification des lieux" et "ouverture et réappropriation d'espaces".

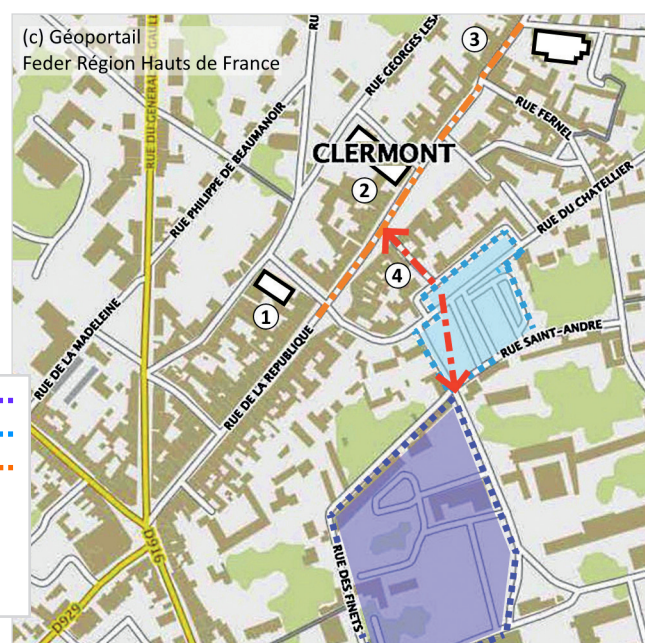
Ce chapitre se poursuit ensuite avec la présentation de préconisations se rapportant à deux secteurs de projet au fort potentiel, avant de s'achever par le contenu de quelques fiches présentant des exemples de bonnes pratiques opérationnelles à même d'apporter quelques éclairages sur des modes de faire simples, facilement appropriables.

4.1. Vers la définition d'un "projet urbain" pour le centre ancien et la friche du CHI

La résidence clermontoise reposait sur la singularité d'une réflexion à plusieurs échelles. L'intercommunalité, la ville, le quartier de la gare, certaines places et enfin une "friche" enclavée dans l'enceinte du CHI étaient autant de supports potentiels à un même projet d'ensemble de revalorisation urbaine.

Nous restituons ici la réflexion portée sur ce que nous appellerons "la friche" et qui correspond à la cession par le CHI d'une partie de ses espaces et locaux sur une superficie de 10 000 m². La caractéristique principale du site de projet est, à l'origine, son isolement dans une enceinte contrôlée.

Site de projet
Place du Châtelier
Axe réinvesti République - Hôtel de ville
Cinéma	①
Médiathèque	②
Secteur à forte valeur patrimoniale	③
Passage des Gloriettes	④



Dans le cadre de cette résidence notre proposition est guidée par la conviction que la reconversion réussie du site passe nécessairement par son intégration à la dynamique urbaine de Clermont-de-l'Oise. Cela implique son inscription dans la "programmation urbaine stratégique" évoquée dans les pages précédentes, mais aussi dans un lien fonctionnel et spatial affirmé avec la centralité historique et commerciale de la ville haute.

Le centre-ville élargi, un lieu à ouvrir, des liens à construire

Ce parti pris explique pourquoi nous proposons de travailler aussi l'itinéraire actif le plus direct entre le site de projet et le centre-ville ancien. L'aménagement de la place Mendès France et la redéfinition du passage des Gloriettes sont essentiels pour réaliser l'ensemble du parti d'aménagement :

- la place, parce qu'elle est porteuse, à ce jour, de la seule fonction de parking au détriment de tout autre rôle, alors qu'elle constitue le plus vaste espace public du centre-ville et qu'elle est en mesure d'assurer une fonction de rotule, essentielle entre plusieurs composantes du tissu urbain ;
- le passage, si peu engageant aujourd'hui, parce qu'il présente le potentiel d'une véritable galerie sous réserve d'un aménagement séduisant et de l'intégration d'une offre de commerces et services valorisée. Il peut et doit devenir un espace public plus qualitatif, trait d'union entre une origine (la place) et une destination (la rue de la République), et inversement.

Ce lien attractif s'inscrit dans le concept du nouvel investissement pour l'axe rue de la République / place de l'hôtel de ville présenté dans le dispositif Living City L@b qui propose de nouvelles formes d'espaces publics, de commerces et de services à fortes valeurs ajoutées créatives et conviviales (secteur 3). Cette nouvelle dynamique gagnerait aussi à bénéficier d'une dimension paysagère plus présente

encore, en écho à cette "couronne verte" des parcs anciens qui contribue si efficacement à l'identité clermontoise y compris dans une perception lointaine.

La place de Vohburg et Mendès-France : révéler le génie du lieu qui s'y cache

À ce jour, les places de Vohburg et Mendès-France apparaissent comme des "non lieux". Elles sont à la fois, la face arrière de la rue commerçante, un parking surdimensionné permettant au CHI de ne pas avoir à gérer la question du stationnement de ses agents au sein de son périmètre, un espace public au mobilier urbain aussi désuet qu'inexistant.

Ces places se diluent dans l'inconsistance alors qu'elles se trouvent à quelques pas des joyaux urbains que possède Clermont, et que l'on y décèle du potentiel. Ces places n'en portent aujourd'hui que le nom, n'étant ni centrée sur un objet ou une fonction, ni véritablement affirmée par la qualité et la cohérence urbaines de son pourtour.

Pour réussir l'agrafe du site du CHI au centre-ville, elles doivent participer à la construction des liens évoqués précédemment. L'aménagement permettra le mouvement dynamique du passant actif, la déambulation attentive du promeneur, et la station prolongée du chaland nonchalant.

Le programme opportun, que Vohburg Mendès-France pourraient accueillir, reste à définir : une halle couverte, mais non close, pour y accueillir le marché et des manifestations thématiques ouvertes sur la ville, une brasserie venant se substituer à celle disparue de la rue de la République, une œuvre d'art monumentale et ludique, un manège hors du commun dans l'esprit de ceux de François Delarozière...

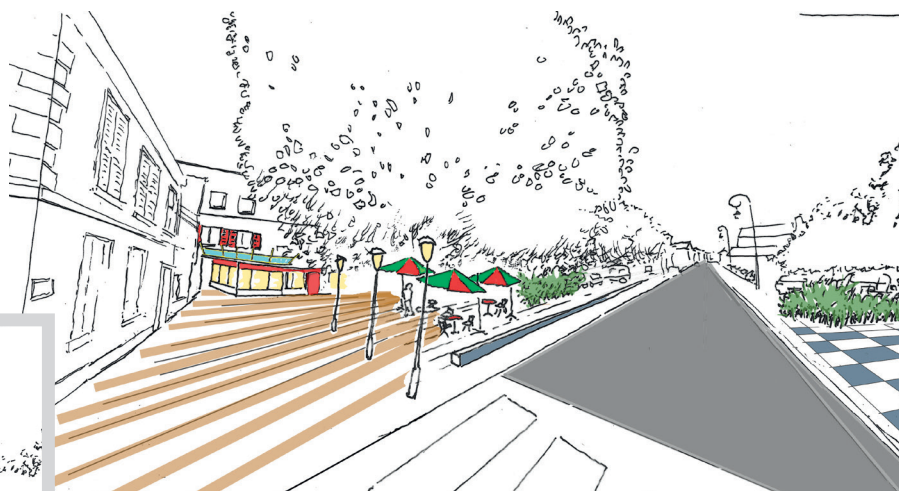
Passer de la monofonctionnalité close à la mixité fluide

Il est un autre lien, mixte cette fois, qui est projeté à l'ouest du site sur la rue des Finets. Cela afin de connecter directement le projet à la rue de Paris, axe structurant dans la desserte de Clermont-de-l'Oise. Une boucle est ainsi créée dans le site et nécessite l'ouverture du mur d'enceinte en deux endroits.

Cette ouverture fonctionnelle est également symbolique dans l'expression du changement d'usage qui, de pratiques sécurisées et spécialisées, s'oriente vers la mixité fonctionnelle et le dialogue urbain propres à un "morceau de ville". Ce mur de pierre sur la rue des Finets a aussi une valeur patrimoniale il doit donc être conservé dans sa majeure partie.

La mixité fonctionnelle imaginée ici s'inscrit dans l'ambition du Living-City-L@b (LcL, chapitre 3). Orienté vers l'emploi, la formation, le

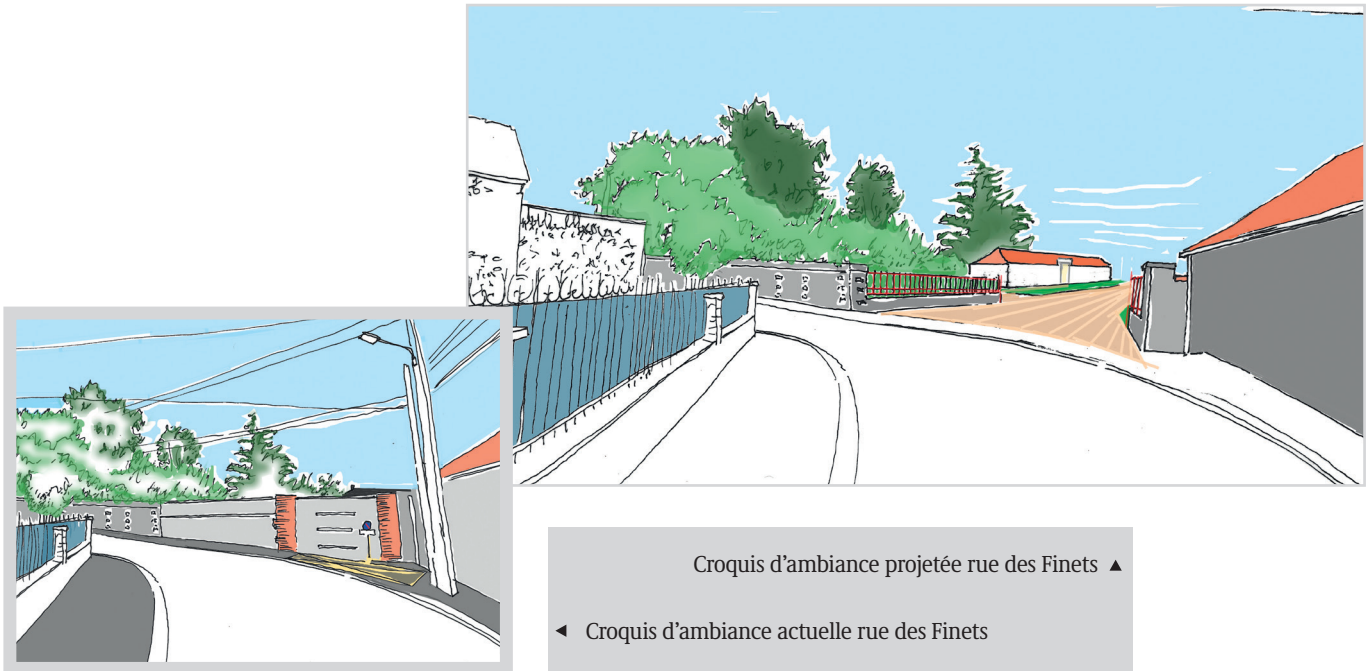
LA PLACE DE VOHBURG ET MENDÈS-FRANCE



Croquis d'ambiance projetée sur les places ▲

▲ Croquis d'ambiance actuelle sur les places

LA RUE DES FINETS



développement d'activités nouvelles et la volonté d'une mise en synergie des dynamiques économiques complétée d'une offre de logement, ce projet doit permettre aussi de "vivre et habiter au quotidien" ce nouvel espace urbain.

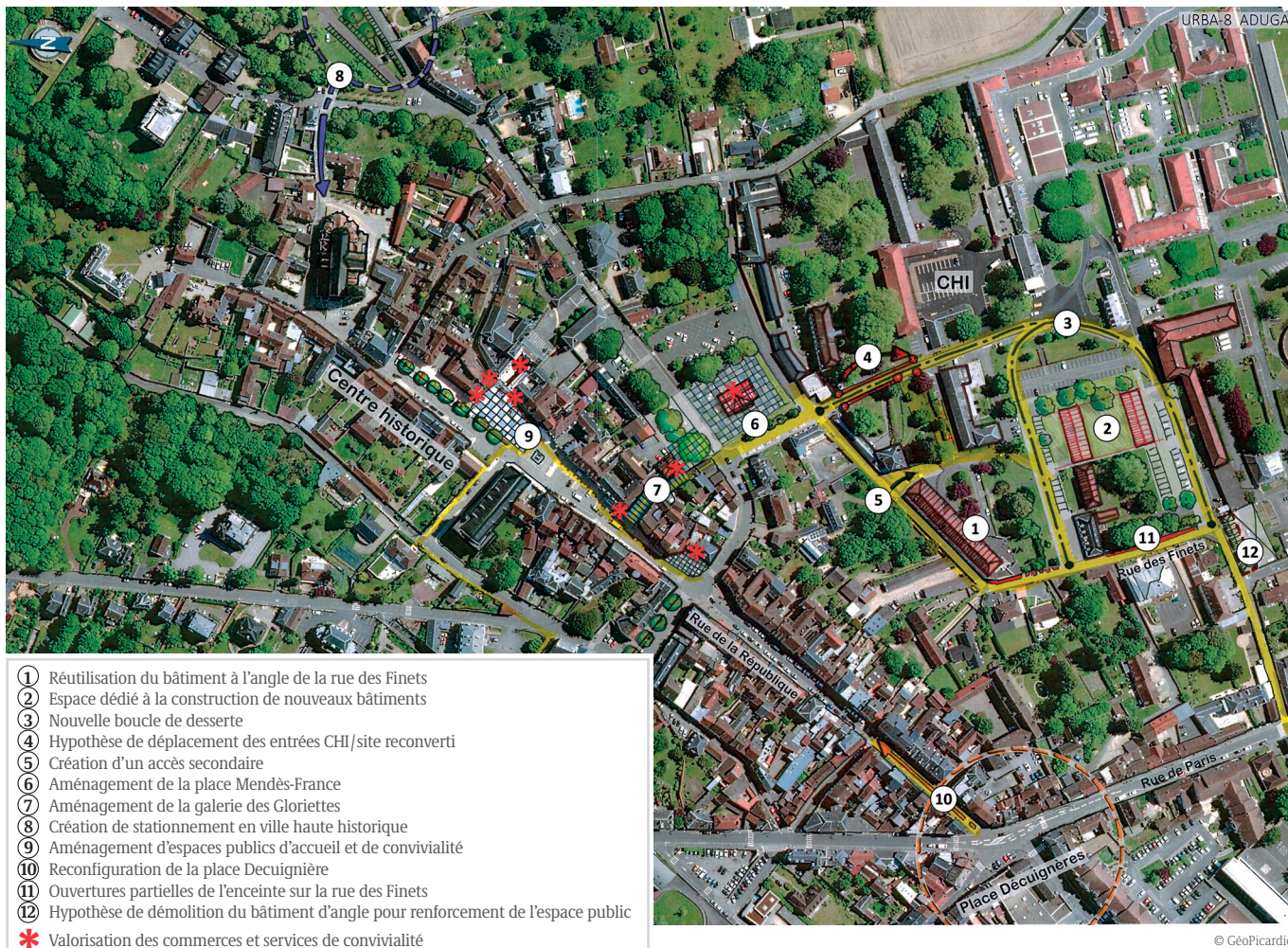
Le bâtiment implanté tout au long du versant ouest de la rue des Filets (identifié "1" dans notre esquisse) peut être le "laboratoire" de cette mixité si on imagine qu'il reçoive dans une première phase test, la pépinière d'entreprises du LCL pour évoluer ensuite vers une programmation de logements. Dans cette seconde phase, le projet de pépinière prendrait place dans de nouveaux locaux en synergie avec les autres fonctionnalités économiques (formation-séminaire-incubation). La configuration du site permet en effet une certaine densification sans nuire véritablement à la qualité des espaces arborés existants qui devront faire l'objet de réflexions paysagères (secteur identifié "2" dans la présente esquisse).

Enfin, la conjugaison de cette nouvelle programmation avec la fonction hospitalière préservée au Sud du site doit être gérée. Nous formulons donc l'hypothèse du "glissement" de l'actuelle entrée à l'intérieur de l'enceinte du CHI afin de pouvoir ménager également une entrée sur la friche reconvertie et permettre ainsi l'indépendance des fonctionnements malgré leur voisinage.

Premières esquisses in situ ▶



ESQUISSE DE PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET CHI



4.2. Zooms sur la Place Decuignières et les liens gare/centre-ville

Pour aller plus loin et pour illustrer au mieux les orientations abordées au cours de la résidence et repris dans le présent cahier, deux zooms, l'un sur la place Decuignières et l'autre sur le secteur de gare, sont proposés ci-après.



Ces secteurs jouent le rôle de porte d'entrée physique (sentinelle) car ils captent une majorité des flux entrants et sortants de Clermont-de-l'Oise. Ce sont des passages incontournables pour se diriger vers les principaux pôles de fonctionnalité de la ville.

L'enjeu est de mieux définir ces deux secteurs, de les structurer par une meilleure mise en scène (travail sur l'espace public, balisage) afin que les parcours tous modes vers le centre-ville soit plus instinctifs et enviés.

La Place Decuignières

Les préconisations proposées prennent en compte l'étude sur la préfaisabilité du projet de la place portée par Picardie Habitat, PromoFrance et le Cabinet d'architecte Xavier Simonneaux Architecte (2018-2019).

◀ Planche de travail d'un des ateliers sur les liens entre les polarités au sein de Clermont-de-l'Oise

© Urba 8

Il est essentiel d'améliorer la "lisibilité" la place Decuignières et son caractère urbain de proximité via des sas d'entrée (zone d'apaisement) bien en amont au droit :

- du carrefour avec l'école maternelle Pierre Vienot,
- du carrefour avec la rue des Finets,
- du carrefour avec la rue de Verdun (devant le Centre hospitalier général de Clermont-de-l'Oise et l'EHPAD).

Cet objectif doit être accompagné d'un travail de végétalisation, de partage et de sécurisation de la voirie au profit des piétons et des vélos sur les trois "places".

Un travail sur la signalétique notamment douce doit être fait pour mieux identifier l'accès au chemin de randonnée qui se trouve derrière le square Marcel Van-Broekhoven.

À l'intérieur du nouveau périmètre, l'amélioration simultanée des parcours des modes actifs et des arrêts de transport en commun doit être recherchée :

- sur la place Decuignières même, le recalibrage du carrefour proposé par l'étude de pré-faisabilité n'a pas été retenu dans la proposition présente. Tout en préservant la configuration actuelle, il faudrait procéder au paramétrage des feux afin de permettre des "séquences" piétonnes plus importantes ;
- un travail d'animation et de création d'un espace rectangulaire public dans l'axe de la rue de la République est à mettre en scène pour inviter au centre-ville ;

afin de compléter au mieux le parcours des modes actifs, la possibilité, depuis le carrefour avec la rue des Finets, d'accéder à l'école Vienot via la ruelle des Ursulines est à retenir.

Le lien gare et centre-ville historique

Préconisations proposées :

- la liaison entre le centre-ville historique (rue Georges Lesage ou rue du Général Pershing) et la gare SNCF n'est pas clairement identifiable notamment pour les modes actifs. En effet, les personnes qui arrivent en gare de Clermont-de-l'Oise empruntent plus facilement, la rue des Déportés, le rond-point Cellier et la rue Charles de Gaulle pour se rendre en centre-ville que la rue Pershing. Il en est de même pour les personnes qui sont en centre-ville et qui souhaitent aller à la gare ;
- l'enjeu ici est de rendre plus lisible les liaisons entre ces deux centralités en travaillant sur leur mise à connaissance (signalétique adaptée avec temps de parcours prévu) et en rendant plus "pratiquable les parcours", afin d'amener les flux actuels vers des liaisons plus sécurisées.

Trois liaisons en fonction de trois usages :

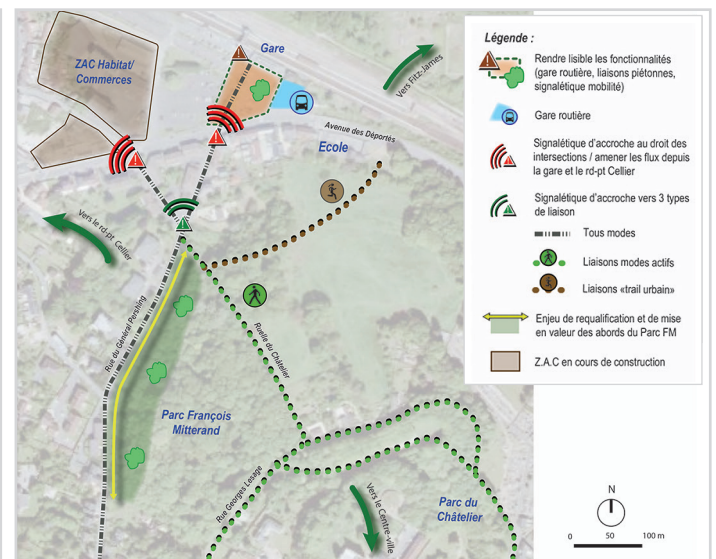
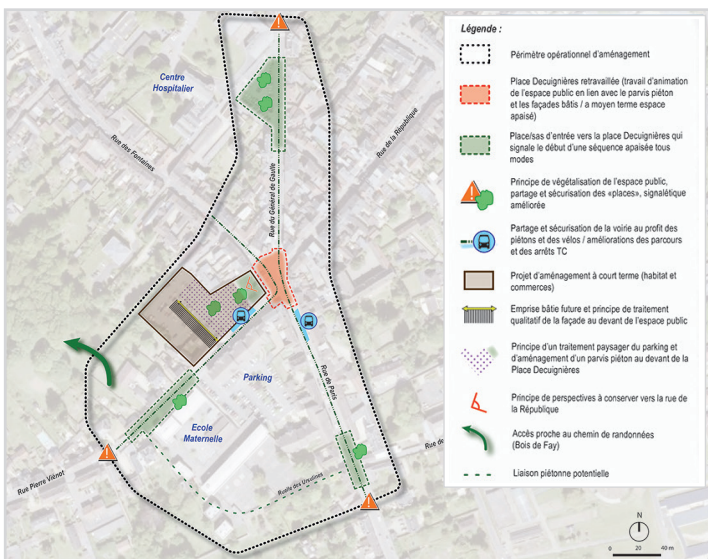
- liaison dite active "gare/rue Pershing" avec enjeu de mise en valeur des abords du parc François Mitterrand ;
- liaison dite "loisirs", gare, rue Pershing, ruelle du Châtelier, ruelle Georges Lesage ;
- liaisons dite "trail urbain", avec création d'un chemin entre la ruelle du Châtelier et la rue des Déportés côté école primaire vers Fitz-James.

LA PLACE DECUIGNIÈRES

Actions à court et moyen terme

LE LIEN GARE ET CENTRE-VILLE HISTORIQUE

Actions à court et moyen terme



4.3. Quelques expériences inspirantes

Enfin, dans l'optique d'illustrer un certain nombre d'éléments présentés dans la partie 2, plusieurs expériences inspirantes sont proposées ci-dessous et permettent de rendre compte du champ des possibles pour la ville de Clermont-de-l'Oise.

Axe 1 / La ville nature et patrimoniale

Végétalisation participative en site patrimonial. Fontevraud-l'Abbaye (49)

Dans cette commune, au patrimoine historique remarquable, l'intégration de la nature en ville s'est posée lors des réflexions portant sur le réaménagement du centre-bourg, très minéral et dédié entièrement à la voiture.

La démarche s'est appuyée sur un schéma directeur, traduisant la volonté des élus, mais également sur un processus de concertation mené avec la population. Certaines rues ont été plantées par les habitants et seront entretenues par leurs soins.

La végétation se concentre sur les façades où de nombreux rosiers lianes ont été plantés sur les dernières rangées de pavés situées en pied de murs. Elle s'allie aux bâtiments patrimoniaux (mairie, abbaye), commerces et habitations et participe à l'embellissement et la mise en valeur du centre-bourg. La palette végétale a été élaborée spécialement par le paysagiste, dans laquelle chaque riverain a choisi ses essences préférées.

Cette initiative accompagne un travail de redéfinition et de qualification de l'espace public et vient parfaire la valorisation du centre-bourg.

MOE : Agence Talpa, Saumur (49)

RUE ROBERT D'ABRISSEL Fontevraud-l'Abbaye. © CAUE du Loiret



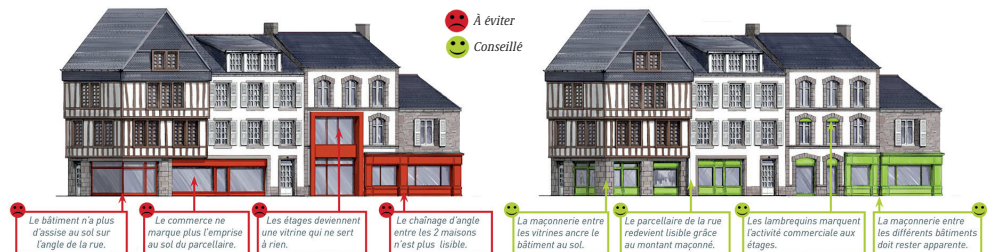
Règlement sur les enseignes commerciales. Lannion (22)

La commune de Lannion dispose d'un patrimoine architectural riche et diversifié qui constitue un attrait touristique majeur.

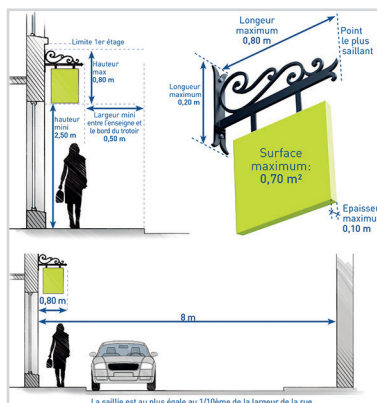
Dans le cadre de la redynamisation du centre-ville, la reconquête de la qualité architecturale fait partie des démarches ambitieuses engagées par la commune. Pour ce faire, la municipalité a mis en place un règlement communal sur les enseignes. Il a pour but d'accompagner les professionnels dans le montage de leurs projets, dans le respect du patrimoine architectural protégé.

Cette démarche participe à l'attractivité du centre-ville via la mise en valeur et la recherche de la qualité esthétique des façades et enseignes commerciales.

RÈGLEMENT DES ENSEIGNES COMMERCIALES Lannion.



Extrait du règlement des enseignes commerciales de Lannion



Rue des Chapeliers © Sylkgraphics



Pour aller plus loin:
Plaquette de communication,
Règlement sur les enseignes
commerciales du centre-ville
de Lannion.

Axe 2 / La ville conviviale et hospitalière

Une place de marché évolutive grâce à un mobilier modulable. Place de Van Heekplein à Enschede, Pays-Bas

Cette ancienne aire de stationnement a été requalifiée en place accueillant périodiquement le marché. Elle s'adapte en fonction des moments de la journée, de la semaine, de l'année et s'appuie sur un mobilier modulable pouvant être enlevé, déplacé. Les bancs, par exemple, éclairent la nuit et peuvent être rassemblés en estrade pour certains événements.

MOE: OKRA Landscape Architects

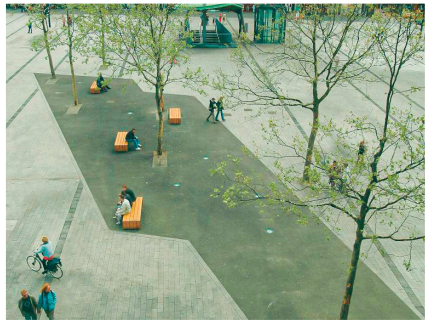
Un centre-ville qui s'adapte au piéton le week-end. Saint-Omer (62)

Dans le cadre du projet de réhabilitation des trois places du cœur de ville (en cours), Saint-Omer a souhaité diversifier les possibilités d'utilisation des places: espaces de promenade, de repos, accueil d'événements, occupation de terrasses, stationnement. L'aménagement permet notamment grâce à des bornes de fermer certaines parties à la circulation et de renforcer les surfaces dédiées aux piétons et aux terrasses commerciales.

La "rue aux enfants, rue pour tous"

C'est une rue fermée temporairement à la circulation pour que les enfants puissent y jouer librement en toute sécurité. Des installations de jeux peuvent être disposées et des animations proposées. Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations ET enfants...), c'est l'occasion pour les jeunes de co-construire un projet, de s'approprier leur environnement et de redécouvrir et animer leur ville!

En savoir plus: www.ruesauxenfants.com

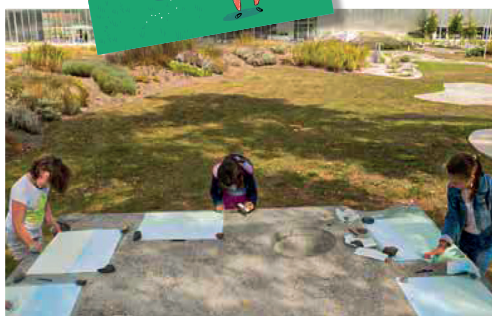


▲ Place de Van Heekplein à Enschede, Pays-Bas © OKRA
 Place Victor Hugo à Saint-Omer dont une partie est fermée aux voitures en fin de semaine ▲
 Rue des Douves à Bordeaux, 17 mai 2017 ►

Parc en fête - Animation du parc du musée du Louvre-Lens. Lens (62)

Le parc du musée du Louvre-Lens est habituellement pratiqué en espace de transit. L'été, il s'anime et devient un lieu convivial, ludique et sportif. Plus de 300 activités y sont proposées conçues pour les petits et les grands: zone de détente, activités sportives, ateliers famille, zone événementielle... Il est aussi possible de (re)découvrir le musée puisque le programme fait le lien avec les activités, expositions présentes à l'intérieur.

Cette opération est, avant tout, l'occasion de tisser des liens forts entre un équipement "hors normes" situé dans un quartier populaire, et les riverains. Chacun est incité à s'approprier le parc du musée en tant qu'espace de détente et de rencontre.



Axe 3 / La ville active et créative

Une signalétique appropriée

Signalisation verticale: Saint-Omer s'est dotée de panneaux à visée touristique, annonçant aux visiteurs la distance et le temps de parcours vers les points d'intérêt de la ville. Ils contiennent des informations en anglais et néerlandais. Les totems, sobres et discrets, s'intègrent à l'ambiance du centre-historique sans le dénaturer.

Pour Clermont-de-l'Oise, les panneaux devront s'implanter au niveau des points stratégiques de la ville (gare, place Decuignières...). Les couleurs peuvent être utilisées pour indiquer les équipements ou parcours à dimension intercommunale. Afin de toucher un public international, une information en anglais peut être proposée.

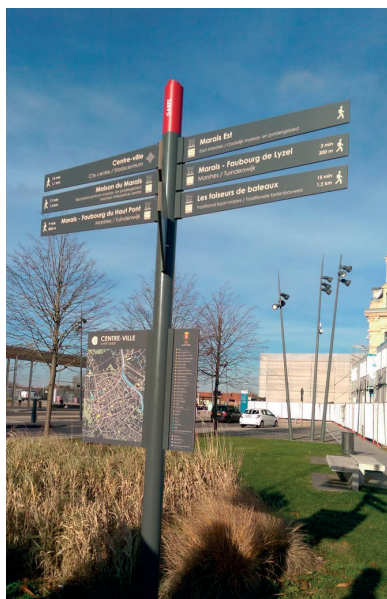
Cette signalisation pourra intégrer les temps de parcours en vélo pour les points d'intérêt plus éloignés (centre aquatique, zone d'activités de Fitz-James...).

Une signalisation au sol pour les parcours patrimoniaux: pour Clermont-de-l'Oise, une signalisation au sol peut être développée pour rendre visibles les parcours de découverte de la ville.

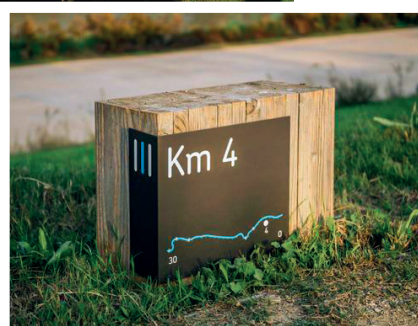
4.4. Des dispositifs et des outils de la Région pour amorcer la mise en œuvre des préconisations

Dans le cadre de l'Appel à projets "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs", la Région Hauts-de-France a mis en place plusieurs types d'accompagnement à disposition des communes lauréates. Le tableau synthétique ci-contre donne un aperçu général de ses différents volets:

- sur le volet "Projets d'aménagement urbain", le référent au sein de la Direction de l'aménagement du territoire et du logement (DATL, mission "Attractivité cœur de ville") est **Soufian Alexandre**;
- sur le volet "Commerce, artisanat et services", la référente au sein de la Direction des partenariats économiques de l'artisanat (DPEAP, service "Entrepreneuriat et développement territorial") est **Laurence Moutiez**;
- sur le volet "Valorisation du patrimoine", la référente au sein de la Direction de la création artistique et des pratiques culturelles (DCAPC, service "Inventaire") est **Isabelle Bardedor**;
- sur le volet "Aide à la finalisation des projets", les référents au sein de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 sont **Gil Denier** du service "Aménagement régional" pour les marchés à bon de commande; et **Slim Thabet** de la



- ◀ Signalétique piétonne à Saint-Omer
- Parcours 'gravé' au sol à Ashford (Angleterre) ▲
- Indication incrustée au sol à Breda (Pays-Bas) ▼
- ▼ Plot discret à Barcelone (Espagne)



Le dispositif régional en faveur de la redynamisation des centre-villes et centre-bourgs

MODALITÉS D'INTERVENTION

<p>VOLET PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN Opérations de redynamisation contribuant de manière directe au projet global et intégré du centre.</p> <p>Exemples : Acquisition et réhabilitation de locaux vacants, création d'accès indépendants pour les logements vacants au-dessus des commerces, halles couvertes, tiers-lieux, boutiques éphémères, conciergeries, dépollution, ...</p> <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plafond de 1M€ / commune - Apport minimal 20% - Travaux engagés avant le 31/12/2021. 	<p>VOLET EN FAVEUR DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES Opérations pour l'émergence et le développement de démarches collectives.</p> <p>Exemples : Création d'une union commerciale, études de faisabilité pour un espace de coworking, une MarketPlace, de nouveaux services, managers de centres-villes, ...</p> <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre 5.000 et 60.000 € - Soutien à l'ingénierie limité à 15.000 €/an pendant 2 ans max. 	<p>VOLET AIDE A LA FINALISATION DES PROJETS Besoins spécifiques d'études dédiées à la redynamisation des centres.</p> <p>DEUX DEMARCHES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un marché à bons de commande : Mobilisation de consultants extérieurs pour un appui ponctuel limité à 5 jours / commune 2. Des « Résidences » : Mobilisation de la future Agence Hauts-de-France 2040 (ingénierie régionale) et des partenaires (Agences d'urbanisme, CEREMA, Chambres consulaires, Banque des territoires, ...) pour une immersion de 3 jours.
--	--	---

mission "Coordination et partenariats" pour les résidences.

D'autres politiques et outils sont mobilisables:

- les aides directes aux commerçants et artisans dans le cadre de la "Feuille de route régionale en faveur de l'artisanat" portées par la Direction de l'appui aux entreprises (DAEN); le référent au sein du service "Relations entreprise" est **Claude Duquesne**;

- les aides aux numériques et à la digitalisation portées par la mission "Transition numérique"; la référente est **Emeline Gasnier**;
- la "Politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires"; la référente au sein de la Direction de l'aménagement du territoire et du logement (service "Aménagement et appui aux territoires") est **Fabienne Renard**.



Retrouvez toutes les coordonnées des référents en page 34

CONCLUSION

Le présent rapport est issu de la résidence-prototype à Clermont-de-l'Oise qui, après un important travail de préparation en amont des services de la Région et des Agences d'urbanisme ("URBA 8"), s'est tenue sur place du 21 au 23 janvier 2020.

La livraison du Cahier de synthèse ainsi que sa présentation étaient initialement programmées au printemps 2020, mais le confinement, puis la restriction des déplacements et la pause estivale ont conduit à son report. Le temps supplémentaire a permis d'approfondir certaines parties, d'en développer d'autres, au bénéfice de la cohérence globale du document conçu comme un projet intégré.

Le "Jour 4" a finalement eu lieu le 30 septembre en présence d'un large public composé des participants de la résidence, de Monsieur le Maire de Clermont-de-l'Oise et de sa nouvelle équipe municipale ainsi que d'élus communautaires, et de représentants des partenaires de la Région (sous-Préfet, représentants du Département, de la Banque des territoires...).

Les préconisations formalisées ici ont fait l'objet de discussions en ateliers, ainsi que d'échanges après la résidence avec la municipalité. Si elles ont été co-construites notamment avec la commune, il faut les considérer comme des recommandations ayant avant tout le statut de propositions mises à disposition de Clermont-de-l'Oise et pouvant contribuer à un projet urbain, vu sous l'angle de l'attractivité du centre-ville. Certains sujets - comme par exemple la question du stationnement - n'ont donc pas pu être traités en profondeur, la configuration du dispositif "Résidences" impliquant qu'il n'était pas possible d'être exhaustif. La sollicitation de consultants dans le cadre du marché à bon de commande de l'appel à projet régional "Redynamisation

des centre-villes et centre-bourgs" peut, sous certaines conditions, apporter des éclairages ponctuels complémentaires sur des sujets très précis qui nécessiteraient une réflexion plus profonde.

S'appuyant notamment sur le Cahier de synthèse, la commune de Clermont-de-l'Oise a d'ores et déjà lancé plusieurs chantiers autour de la montée en gamme dans la "lisibilité" de la ville (renforcement de la signalétique et création de parcours mixant éléments physique et numérique, cheminement apaisé...), de la valorisation du patrimoine historique et architectural (au-delà du centre ancien: opérations d'inventaire, réflexion sur la possibilité d'un musée numérique...), et de la "mise en tourisme" de la ville (pour les habitants du territoire et les visiteurs, en s'appuyant sur ses espaces naturels et ses monuments).

Plusieurs sources de financement sont disponibles auprès de la Région et de ses partenaires: le fonds "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs", les dispositifs permanents (PRADDET, feuille de route à destination de l'artisanat et du commerce de proximité...), les plans de relance national et régional, le Contrat de plan État-Région, l'initiative lancée par la Commission européenne "REACT-EU"... Les directions opérationnelles de la Région Hauts-de-France sont et seront présentes auprès de la municipalité de Clermont-de-l'Oise pour mettre en œuvre les préconisations proposées dans ce document.

ANNEXES

1. Programme de la "Résidence"

JOUR 1 (mardi 21 janvier) - Diagnostic sensible

Horaires	Séquences
9h45 - 10h30	Lancement de la Résidence (à l'hôtel de ville de Clermont-de-l'Oise, place de l'hôtel de ville, tout en haut de la rue de la République). Mot d'accueil aux participants. En présence de la commune / communauté de communes (élus et techniciens).
10h30 - 12h30	Micros-trottoirs (point de départ : hôtel de ville)
	1^{ère} balade urbaine (point de départ : hôtel de ville)
	Entretiens d'acteurs (cf. programme des entretiens)
12h30 - 14h	Déjeuner
14h - 15h30	Sélection des premiers éléments suites aux micros-trottoirs de la matinée
	2^e balade urbaine (cf. programme)
	Entretiens d'acteurs (cf. programme des entretiens)
15h30 - 17h	Production synthèse des micros-trottoirs (hôtel de ville)
	Production synthèse des balades (hôtel de ville)
	Production synthèse des entretiens (hôtel de ville)
17h - 20h	Mise en commun des synthèses, travail collectif de synthèse générale et de préparation des ateliers du jour 2 (hôtel de ville)
20h - 21h	Échanges informels avec les acteurs locaux/moment convivial (hôtel de ville)



Séance d'échanges à la suite de la restitution à chaud des premières pistes de préconisations le 3^e jour de la résidence. ►

JOUR 2 (mercredi 22 janvier) - Workshops prospectifs et ateliers d'écoute

Horaires	Séquences	
9h15 - 10h	<p>Accueil des participants (hôtel de ville)</p> <ul style="list-style-type: none"> • présentation de la journée • bilan du diagnostic sensible et diffusion d'extraits des micros-trottoirs 	
10h - 13h	<p>Workshop "centre-ville" décliné en 3 sessions parallèles: "envie de centre-ville/les fonctions du centre-ville?"</p> <p>Objectif: déterminer les fonctions attendues du centre-ville, la complémentarité des différents espaces (pôle gare, cœur historique et commerçant, CHI, pôle enseignement...). Identifier les leviers et opportunités de développement, les acteurs à mobiliser. Proposer des orientations de programme pour les sites de projet (CHI, pôle gare...). On teste des idées et on s'appuie sur les micros-trottoirs et interviews. La dernière heure des sessions parallèles est consacrée à une mise en commun des réflexions.</p>	<p>Workshop CV 1 - Échelle communale Sujets-clés: offre commerciale: fonctions, diversification, évolution...</p> <hr/> <p>Workshop CV 2 - Échelle intercommunale Sujets-clés: devenir de la friche CHI et complémentarité de l'offre de services avec les autres communes de l'intercommunalité.</p> <hr/> <p>Workshop CV 3 - Échelle interterritoriale et inter-régionale sujets-clés: attractivité, tourisme, patrimoine, culture, lieux de formation</p>
10h - 12h30	<p>Atelier d'écoute: le centre-ville aux enfants! (hôtel de ville) Objectif: identifier avec le conseil municipal enfants les conditions d'un centre-ville attractif pour les enfants. Quelles attentes? quels aménagements?...</p> <p>Atelier d'écoute: les liens centre-ville / quartier politique de la ville (centre socioculturel, 59 rue wenceslas coutellier). Atelier avec des habitants du "quartier des sables" (qpv). Objectif: déterminer la vision du centre-ville par les habitants du quartier: quelles pratiques du centre-ville? quels liens? quels freins pour s'y rendre? quelles attentes? quels aménagements?...</p>	
Observation des workshops / anticipation des synthèses		
12h30 - 14h	Pause déjeuner	
14h - 16h	<p>Poursuite du workshop "centre-ville" décliné en 3 autres sessions parallèles: "aller au centre-ville/comment se rendre en centre-ville?"</p> <p>Objectif: déterminer comment améliorer la lisibilité du centre-ville? quels liens entre les quartiers/polarités? comment faciliter l'accès au centre-ville? quelles liaisons à valoriser? quels aménagements ou services envisager? comment améliorer le confort des différents usagers?...</p> <p>La dernière demi-heure des sessions parallèles est consacrée à une mise en commun des réflexions.</p>	<p>Workshop CV 4 - Échelle communale Sujets-clés: avenue Pershing, place Decuignières rue de la République, place de l'Hôtel de ville, place du Général Leclerc, rue de l'Église, rue de la Porte de Nointel (liaisons douces, parcours touristiques...).</p> <hr/> <p>Workshop CV 5 - Échelle intercommunale Sujets-clés: place Decuignières, place Mendès-France, avenue du Général de Gaulle (rôle fonctionnel de cette RD par rapport à son tronçon local. Comment cette voie peut assurer son rôle à différentes échelles? mutations urbaines: voirie + bâti + franges, revaloriser ce "morceau" de ville.</p> <hr/> <p>Workshop CV6 - Échelle interterritoriale et inter-régionale Sujets-clés: gare (Paris, Creil, Amiens, Picardie-Roissy), place Mendès-France, itinéraires de randonnée et vélo-routes, réseaux routiers.</p>
	<p>Atelier d'écoute: le centre-ville aux jeunes! (espace jeunesse, 4/6 rue Charles Gervais - rdv à 14h15 au centre socioculturel) Objectif: identifier les attentes des collégiens/lycéens pour un centre-ville attractif: quelles attentes? quels aménagements?...</p>	
	Production des premières synthèses des travaux de la matinée	
16h - 17h	<p>Conclusion de la journée avec l'ensemble des participants</p> <p>Présentation rapide des travaux environ 5 minutes par groupe par un rapporteur ou l'animateur du workshop.</p>	
À partir de 17h	Mise en commun/production des synthèses des workshops/préparation de la restitution	

JOUR 3 (jeudi 23 janvier): Propositions - Première restitution

Horaires	Séquences
9h - 12h30	Poursuite des synthèses des workshops/préparation de la restitution (diagnostic et premières pistes stratégiques). Hôtel de ville Équipe projet + agents directions opérationnelles de la Région présents + techniciens Clermont et intercommunalité
12h30 – 14h	Déjeuner
14h - 15h	Restitution auprès de la commune et des acteurs locaux

2. Liste des participants des 3 jours (du 21 au 23.01.2020)

Élus de Clermont/du Clermontois

Lionel Ollivier	Maire de Clermont-de-l'Oise et président du Pays du Clermontois
Philippe Bellanger	Adjoint à l'urbanisme à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Franck Miné	Adjoint au développement durable à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Denis Dupuis	Maire de Breuil-le-Sec et vice-président à l'aménagement et au développement économique du Pays du Clermontois
Philippe Hesse	Maire de Rémécourt et conseiller communautaire du Pays du Clermontois
Jean-Claude Pellerin	Maire de Fitz-James et vice-président aux transports du Pays du Clermontois
Alain Randon	Maire d'Etouy et conseiller communautaire du Pays du Clermontois

Élus régionaux du territoire

Béatrice Lacroix-Desessart	Conseillère régionale déléguée aux petites entreprises et adjointe à la Mairie d'Agnetz
Didier Rumeau	Conseiller régional et conseiller municipal à la mairie de Nointel

Acteurs institutionnels

Renée Bacqueville	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Véronique Marty	Oise Tourisme
Sandra Vatin	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Fabien Bourgeois	Banque des territoires
Hervé Coulon	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Michel Maria	Direction départementale des territoires et de la mer de l'Oise

Acteurs économiques

Christiane Laffay	Union clermontoise des commerçants et artisans
Frédéric Bouclet	OPTIC 2000
Miguel Martin	Bijouterie Fouchet

Acteurs consulaires

Olivia Caulier Taoufik	Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise
Anne-Sophie Dolhem	Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise
Adrien Duchauffour	Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise

Acteurs de l'accompagnement à l'économie et à l'emploi

Dorothee Berland	Maison de l'emploi et de la formation de Clermontois - plateau picard
Aurélien Hénonin	Mission locale du Clermontois
Nadège Perrier	BGE Picardie

Acteurs de l'aménagement

Florence Syoen	Société d'Aménagement de l'Oise
Jean-Marc Deschodt	Établissement Public Foncier Local de l'Oise
Pierre Bailly	Groupement pour l'étude de requalification foncière du Centre hospitalier isarien / Agence RiO

Acteurs du logement/habitat

Thierry Coupel	Picardie Habitat
Frédéric del Rio	Office public d'aménagement et de construction de l'Oise

Acteurs de l'éducation et de la culture

Françoise Bolzan	Lycée Cassini
Virginie Dupressoir	Théâtre du Pressoir
Fred Boucher	Diaphane

Acteurs des transports et de la mobilité

Adeline Hacquin	Pays du Clermontois
-----------------	---------------------

Agents de Clermont/du Clermontois

Anne Porquez	Mairie de Clermont-de-l'Oise
Isabelle Trioux	Mairie de Clermont-de-l'Oise
Laurent Batteux	Mairie de Clermont-de-l'Oise
Emmanuel Bellanger	Mairie de Clermont-de-l'Oise
Ellody Coffin	Pays du Clermontois
Yohana Salomone	Pays du Clermontois

Agents de la Région Hauts de France

Isabelle Barbedor	Direction de la création artistique et des pratiques culturelles
Nathalie Christiaens	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Sylvie Delbart	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Viviane Rat-Morris	Direction de la création artistique et des pratiques culturelles
Fabienne Renard	Direction de l'aménagement, des territoires et du logement
Monia Riquier	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Aurore Sorin	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Soufiane Alexandre	Direction de l'aménagement, des territoires et du logement
Sébastien Alavoine	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Philippe Bouchez	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Olivier Charrier	Mission Transition numérique
Thomas Claeys	Direction des partenariats économiques, de l'artisanat et de la pêche
Didier Fleuret	Direction des transports
Jacques Fontaine	Direction des antennes régionales et de la relation aux usagers
Pierre-Jean Lorens	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Ronan Ottini	Direction de l'aménagement, des territoires et du logement
Slim Thabet	Agence Hauts-de-France 2020-2040

Agences d'urbanisme (et de développement)

Anaïs Baudoin	Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer
Mariette Cannard	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Barbara Da Silva Santos	Agence d'urbanisme et de développement de la Vallée de l'Oise
Marieke Maames	Agence d'urbanisme et de développement de la Vallée de l'Oise
Marianne Monnehay	Agence d'urbanisme de l'Artois
Matthieu Alaïme	Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois
Thierry Baert	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Nicolas Delbouille	Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois
Aurélien Desbottes	Agence d'urbanisme de l'Artois
Jérôme Grange	Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois
Cyrille Vanneufville	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Antoine Vercruysse	Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer

Et merci aux habitants du quartier des Sables, aux élèves du lycée Cassini, aux jeunes du centre socioculturel et aux enfants du conseil municipal des enfants de Clermont-de-l'Oise !

3. Liste des participants du "jour 4" (le 30.9.2020)

Élus de Clermont/du Clermontois

Lionel Ollivier	Maire de Clermont-de-l'Oise et président du Pays du Clermontois
Philippe Bellanger	Adjoint délégué à l'urbanisme et au cadre de vie à la Marie de Clermont-de-l'Oise et vice-président à la culture et aux loisirs du Pays du Clermontois
Franck Miné	Adjoint délégué à la transition écologique et à la démocratie locale à la mairie de Clermont-de-l'Oise et conseiller communautaire au Pays du Clermontois
Denis Dupuis	Maire de Breuil-le-Sec et vice-président à l'aménagement et au développement économique du Pays du Clermontois
Maïté Biason	Conseillère municipale à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Corinne Bouvignies	Conseillère municipale à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Laetissia Chanoine	Adjointe déléguée à la jeunesse à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Cécile Grange	Adjointe déléguée à la culture, au patrimoine et au jumelage
Sylvie Pillon	Conseillère municipale à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Mohamad Fakallah	Conseiller municipal délégué à l'animation et à la vie des quartiers à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Chantal Thierry	Conseillère municipale à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Antoine Gellée	Conseiller municipal à la mairie de Clermont-de-l'Oise
Serge Lambert	Conseiller municipal délégué au développement durable à la mairie de Clermont-de-l'Oise

Élus régionaux du territoire

Béatrice Lacroix-Desessart	Conseillère régionale déléguée et conseillère municipale à la mairie d'Agnetz
Didier Rumeau	Conseiller régional et conseiller municipal à la mairie de Nointel

Acteurs institutionnels

Christine Charbel	Conseil départemental de l'Oise
Sylvie Gignon	Conseil départemental de l'Oise
Sylvain Baudet	Banque des territoires
Michael Chevrier	Sous-Préfet de Clermont-sur-Oise
Vincent Lecomte	Secrétaire général pour les Affaires régionales des Hauts-de-France
Michel Maria	Direction départementale des territoires et de la mer de la de l'Oise

Acteurs économiques

Frédéric Bouclet	OPTIC 2000
Christiane Laffay	Union clermontoise des commerçants et artisans

Acteurs consulaires

Olivia Caulier Taoufik	Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise
Anne-Sophie Dolhem	Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise

Acteurs de l'accompagnement à l'économie et à l'emploi

Aurélien Hénonin	Mission locale du Clermontois
------------------	-------------------------------

Acteurs de l'aménagement

Pascal Vantomme	Société d'Aménagement de l'Oise
-----------------	---------------------------------

Acteurs de l'éducation et de la culture

Virginie Dupressoir	Théâtre du Pressoir
Fred Boucher	Diaphane

Agents de Clermont/du Clermontois

Anne Porquez	Mairie de Clermont-de-l'Oise
Laurent Batteux	Mairie de Clermont-de-l'Oise
Emmanuel Bellanger	Mairie de Clermont-de-l'Oise
William Lecieux	Pays du Clermontois
Yohana Salomone	Pays du Clermontois

Agents de la Région Hauts de France

Nathalie Christiaens	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Sylvie Delbart	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Caroline Larmagnac	Pôle Equilibre des territoires / Région Hauts-de-France
Violaine Lesceux	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Laurence Moutiez	Direction de l'aménagement, des territoires et du logement
Sébastien Alavoine	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Soufiane Alexandre	Direction de l'aménagement, des territoires et du logement
Philippe Bouchez	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Pierre-Jean Lorens	Agence Hauts-de-France 2020-2040
Ronan Ottini	Direction de l'aménagement, des territoires et du logement
Slim Thabet	Agence Hauts-de-France 2020-2040

Agences d'urbanisme (et de développement)

Barbara Da Silva Santos	Agence d'urbanisme et de développement de la Vallée de l'Oise
Marianne Monnehay	Agence d'urbanisme de l'Artois
Thierry Baert	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Nicolas Delbouille	Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois
Jérôme Grange	Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois
Cyrille Vanneufville	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

4. Les référents de la Région Hauts-de-France des dispositifs mentionnés en page 27

Isabelle Bardedor	Direction de la création artistique et des pratiques culturelles (DCAPC, service " Inventaire ") isabelle.barbedor@hautsdefrance.fr / 03 74 27 28 77
Emeline Gasnier	Mission " Transition numérique " emeline.gasnier@hautsdefrance.fr / 03 74 27 32 16
Laurence Moutiez	Direction des partenariats économiques, de l'artisanat et de la pêche (DPEAP, service " Entrepreneuriat et développement territorial ") laurence.moutiez@hautsdefrance.fr / 03 74 27 07 56
Fabienne Renard	Direction de l'aménagement du territoire et du logement (DATL, service " Aménagement et appui aux territoires ") fabienne.renard@hautsdefrance.fr / 03 74 27 80 75
Soufian Alexandre	Direction de l'aménagement du territoire et du logement (DATL, mission " Attractivité cœur de ville ") soufian.alexandre@hautsdefrance.fr / 03 74 27 18 05
Gil Denier	Agence Hauts-de-France 2020-2040 (AHDF 2020-2040, service " Aménagement régional ") gil.denier@hautsdefrance.fr / 03 74 27 15 30
Claude Duquesne	Direction de l'appui aux entreprises (DAEN, service " Relations entreprises ") clauded.quesne@hautsdefrance.fr / 03 74 27 06 49
Slim Thabet	Agence Hauts-de-France 2020-2040 (AHDF 2020-2040, mission " Coordination et partenariats ", coordination générale de la résidence à Clermont-de-l'Oise slim.thabet@hautsdefrance.fr / 03 74 27 15 12



RÉSIDENCE ■

Cahier de synthèse

CLERMONT-DE-L'OISE



Contact Agence Hauts-de-France 2020-2040
AgenceHDF2040@hautsdefrance.fr
<https://2040.hautsdefrance.fr/>



Mars 2021
